



Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU
TROISIÈME TRIMESTRE DE 2021

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Notre portefeuille d'actifs, qui regroupe une puissance totale de 20 500 mégawatts (« MW »), une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 59 200 gigawattheures (« GWh ») et un portefeuille de projets de développement d'environ 36 000 MW, nous permet de nous tailler une place parmi les plus importantes sociétés ouvertes d'énergie renouvelable au monde. Nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Le tableau suivant présente notre portefeuille au 30 septembre 2021 :

	Réseaux hydro- graphiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT ¹ (GWh)	Capacité d'accumulation (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	31	141	3 168	13 503	2 543
Canada	18	29	1 098	3 656	1 261
	49	170	4 266	17 159	3 804
Colombie	7	8	2 772	14 755	3 703
Brésil	27	44	946	4 924	—
	83	222	7 984	36 838	7 507
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis ³	—	26	2 529	7 641	—
Canada	—	4	483	1 437	—
	—	30	3 012	9 078	—
Europe	—	40	970	2 187	—
Brésil	—	19	457	1 950	—
Asie.....	—	10	719	1 815	—
	—	99	5 158	15 030	—
Énergie solaire – Services publics⁴	—	85	2 563	5 466	—
Transition énergétique					
Production décentralisée ⁵	—	5 539	1 385	1 846	—
Accumulation et divers ⁶	2	11	3 425	—	5 220
	2	5 550	4 810	1 846	5 220
	85	5 956	20 515	59 180	12 727

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 septembre 2021, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend une centrale de stockage à batteries en Amérique du Nord (20 MW).

³⁾ Comprend une centrale de stockage à batteries en Amérique du Nord (10 MW).

⁴⁾ Comprend trois centrales d'énergie solaire (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

⁵⁾ Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW).

⁶⁾ Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (633 MW) et en Europe (2 088 MW), quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), une centrale de cogénération en Colombie (300 MW), deux centrales de cogénération en Amérique du Nord (105 MW) et deux centrales de cogénération en Europe (124 MW).

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 septembre 2021 :

<u>PRODUCTION (GWh)¹</u>	<u>T1</u>	<u>T2</u>	<u>T3</u>	<u>T4</u>	<u>Total</u>
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	3 794	3 918	2 525	3 266	13 503
Canada.....	841	1 064	873	878	3 656
	4 635	4 982	3 398	4 144	17 159
Colombie	3 376	3 681	3 567	4 131	14 755
Brésil.....	1 215	1 228	1 241	1 240	4 924
	9 226	9 891	8 206	9 515	36 838
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	2 003	2 098	1 628	1 912	7 641
Canada.....	400	345	273	419	1 437
	2 403	2 443	1 901	2 331	9 078
Europe.....	662	480	423	622	2 187
Brésil.....	371	494	606	479	1 950
Asie.....	414	484	481	436	1 815
	3 850	3 901	3 411	3 868	15 030
Énergie solaire – Services publics ²	1 172	1 543	1 624	1 127	5 466
Transition énergétique	365	568	555	358	1 846
Total.....	14 613	15 903	13 796	14 868	59 180

¹⁾ La MLT est calculée sur une base consolidée, y compris les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour notre secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend trois centrales solaires (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille **au prorata** et pour chaque trimestre au 30 septembre 2021 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	2 614	2 805	1 819	2 293	9 531
Canada.....	619	775	624	619	2 637
	3 233	3 580	2 443	2 912	12 168
Colombie	813	887	859	995	3 554
Brésil.....	988	998	1 009	1 009	4 004
	5 034	5 465	4 311	4 916	19 726
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	820	813	641	794	3 068
Canada.....	373	326	260	392	1 351
	1 193	1 139	901	1 186	4 419
Europe.....	277	210	173	251	911
Brésil.....	126	168	210	165	669
Asie.....	106	124	125	111	466
	1 702	1 641	1 409	1 713	6 465
Énergie solaire – Services publics ²	411	647	680	380	2 118
Transition énergétique	167	263	257	164	851
Total.....	7 314	8 016	6 657	7 173	29 160

¹⁾ La MLT est calculée au prorata et sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour notre secteur accumulation et divers, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend trois centrales solaires (19 MW) en Asie qui ont été présentées comme actifs détenus en vue de la vente.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Lettre aux porteurs de parts

Nous poursuivons notre objectif visant à établir Énergie Brookfield comme l'une des principales sociétés axées sur la production d'énergie propre au monde. Avec des actifs en exploitation et en développement d'environ 56 000 mégawatts répartis sur cinq continents et diversifiés sur l'ensemble des principales technologies d'énergies renouvelables, notre présence s'étend à tous les principaux marchés au monde, ce qui nous confère la souplesse de transférer des capitaux dans diverses régions pour les affecter aux occasions offrant les meilleurs rendements ajustés au risque.

Grâce à notre bilan, nous avons accès à des capitaux importants – liquidités disponibles de plus de 3 milliards \$ et capitaux de croissance provenant de fonds souverains et de clients institutionnels – qui nous permettent d'investir dans les occasions de croissance les plus importantes et les plus intéressantes. La stabilité de nos activités est soutenue par des flux de trésorerie contractuels de première qualité, assortis de clauses d'indexation sur inflation. Les flux de trésorerie sont diversifiés par technologie et région en fonction d'une clientèle de qualité supérieure et ont une durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de 14 ans.

Au cours des 50 dernières années, seulement une poignée de multinationales du secteur de l'énergie ont assuré une croissance soutenue et rentable. Ces sociétés se distinguent par leur présence mondiale, leurs capacités d'exploitation et l'envergure nécessaire pour tirer profit des possibilités les plus intéressantes à l'échelle mondiale. Tandis que la décarbonation devient l'objectif principal de l'économie mondiale et que les sociétés cherchent de plus en plus à alimenter leurs activités et produits à l'électricité verte, nous estimons que les attributs de la prochaine génération de multinationales du secteur de l'énergie demeureront sensiblement les mêmes, à la différence que de nouvelles plateformes et capacités axées sur la production d'énergie propre seront adoptées.

L'envergure et la portée mondiale de notre société ainsi que nos capacités d'exploitation, de développement et de commercialisation de l'électricité nous portent à croire que nous sommes particulièrement bien positionnés pour saisir l'occasion en gain de vitesse que représente la décarbonation. Nous avons donc récemment porté notre objectif annuel d'investissement de capitaux propres dans notre croissance à une fourchette de 1 milliard \$ à 1,2 milliard \$.

Nous mettons en œuvre des plans d'affaires uniformes qui visent non seulement à améliorer le rendement de nos actifs et à en réduire le risque, mais également à assurer une croissance future et des occasions de développement à l'échelle de la Société. Ainsi, bien que nos perspectives de déploiement du capital au moyen de fusions et acquisitions demeurent solides, nous pouvons aussi tirer profit de multiples projets de croissance interne en construction entièrement financés et visés par contrat. Nous avons la chance de posséder les capacités d'exploitation nous permettant d'élargir la portée de ces possibilités de croissance continues et d'étendre nos activités au moyen d'acquisitions.

Par conséquent, nous sommes bien positionnés pour continuer à générer une forte croissance des fonds provenant des activités par part au cours des cinq prochaines années en vue de soutenir notre objectif de croissance à long terme des distributions, qui se situe entre 5 % et 9 % par année. Bien que nous prévoyions continuer à déployer des montants en capital plus importants en faisant des acquisitions, nous croyons qu'il est possible d'atteindre le haut de la fourchette de notre objectif de croissance grâce aux seules initiatives internes. Cela est possible grâce aux clauses d'indexation sur l'inflation comprises dans nos contrats, à l'accroissement des marges découlant de l'augmentation des produits et à des mesures de réduction des coûts ainsi qu'à la mise sur pied de nos projets de développement en croissance qui dégageront des rendements supérieurs, y compris une puissance de 8 gigawatts au cours des trois prochaines années.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Fonds provenant des activités record au cours du troisième trimestre, totalisant 210 millions \$, ou 0,33 \$ par part, soit une augmentation de 32 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce au bon rendement de nos actifs dont la disponibilité est élevée ainsi qu'aux nouvelles acquisitions.
- Conclusion de 19 conventions d'achat d'électricité visant la production annuelle d'environ 1 300 gigawattheures (GWh) d'énergie renouvelable avec des acheteurs institutionnels exerçant leurs activités dans l'ensemble des principaux secteurs.
- Poursuite de la construction d'actifs d'environ 8 000 mégawatts en projets de développement, obtention de permis pour des projets au stade avancé et ajout d'environ 5 000 mégawatts à notre portefeuille mondial de projets de développement, qui avoisine actuellement 36 000 mégawatts.

- Investissement ou entente d'investissement de capitaux propres de 2,4 milliards \$ (montant net de 600 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions depuis le début de l'exercice.
- Maintien d'un bilan robuste avec des liquidités disponibles atteignant plus de 3,3 milliards \$ et aucune dette importante ne venant à échéance à très court terme.

Le point sur les initiatives de croissance

Au cours du trimestre, nous avons mis en œuvre plusieurs projets de croissance qui montrent bien la valeur de notre plateforme mondiale par le déploiement de capital dans de multiples technologies et différents territoires, améliorant notre position à titre d'entreprise diversifiée de premier plan en matière d'énergie propre.

Nous continuons à soutenir la croissance des activités de production décentralisée tant aux États-Unis qu'ailleurs dans le monde, ce qui fait de nous le partenaire de choix des entreprises et d'autres institutions pour obtenir une solution tout-en-un offrant des services liés à la production d'énergie, au stockage et à l'efficacité énergétique sur place et hors site.

Aux États-Unis, la croissance de nos activités de production décentralisée a presque quintuplé depuis le début de l'exercice grâce à des actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 3 600 mégawatts. Nous y sommes arrivés au moyen d'acquisitions d'envergure et plus modestes ainsi que d'initiatives internes comme la conclusion de partenariats de distribution, d'ententes de développement conjointes et d'une entente de coopération intervenue avec Trane Technologies que nous avons récemment annoncée. Dernièrement, en Europe et en Amérique latine, nous avons convenu d'acquérir des participations dans des portefeuilles d'actifs en exploitation et en développement de production décentralisée d'une puissance d'environ 785 mégawatts pour un investissement total d'environ 250 millions \$ (montant net d'environ 60 millions \$ pour Énergie Brookfield). En Chine, notre coentreprise d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture conclue avec un partenaire local a continué de croître, ses actifs en exploitation devant atteindre une puissance de 400 mégawatts d'ici la fin de 2021 tandis que ses projets en développement dans la région devraient produire plus de un gigawatt.

Étant l'une des rares plateformes de production décentralisée et diversifiée au monde, nous sommes particulièrement bien placés pour tirer parti de nos relations avec nos clients et d'économies d'échelle afin de maximiser chacune de nos activités régionales et maintenir notre feuille de route en poursuivant sur la voie d'une forte croissance.

En outre, nous avons conclu une entente en vue d'acquérir trois projets de développement d'énergie solaire à un stade avancé aux États-Unis d'une puissance installée totalisant 475 mégawatts. Nous clôturerons chaque projet lorsque la quasi-totalité des risques aura été éliminée, ce qui devrait survenir dans les 12 à 24 prochains mois. Concurrément, les pourparlers pour conclure des conventions d'achat d'électricité avec un important acheteur institutionnel d'énergie renouvelable visant la totalité de la production progressent bien. Ces projets devraient être mis en service avant 2024. Nous prévoyons y investir 135 millions \$ (montant net d'environ 35 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Nous commençons à voir poindre des occasions de croissance considérables dans la filière des technologies émergentes. La technologie que nous surveillons plus particulièrement est celle de l'hydrogène écologique. L'hydrogène écologique met à profit les forces qui nous caractérisent depuis des décennies, soit la connaissance des marchés mondiaux de l'électricité, la maîtrise des technologies de l'énergie propre, l'accès à des capitaux considérables et les meilleures capacités du secteur en matière d'exploitation et de développement.

Bien que cette filière n'en soit qu'à ses débuts, le marché de l'hydrogène écologique est important en raison de sa capacité de stockage et de la possibilité de réduire des émissions émises par des secteurs plus polluants et des activités industrielles, comme le transport longue distance et les aciéries. Malgré le fait que la production d'hydrogène écologique à grande échelle ne soit pas encore rentable, des occasions d'investissement à rendement intéressant ajusté en fonction du risque voient le jour.

Nous travaillons actuellement sur des projets d'hydrogène écologique d'une puissance de près de un gigawatt, ce qui nous place bien pour être l'un des premiers à investir dans des projets à grande échelle alors que les coûts continuent de reculer et que la technologie devient plus populaire.

En plus d'une entente visant l'alimentation en électricité un projet d'usine de production d'hydrogène écologique d'une entreprise du secteur de l'hydrogène en Pennsylvanie, soit l'une des premières usines de production industrielle du genre en Amérique du Nord, nous continuons de faire avancer l'un des plus importants projets d'hydrogène écologique au Canada en vue de fournir de l'hydrogène écologique à un exploitant de pipeline qui l'achètera pour l'injecter dans son réseau de gaz naturel au Québec. La construction devrait s'amorcer l'année prochaine.

Résultats d'exploitation

Au troisième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 210 millions \$, ou 0,33 \$ par part, une augmentation de 32 % par rapport à ceux pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, nos activités ayant tiré avantage des récentes acquisitions et de la grande disponibilité des actifs.

Partout dans le monde, les prix de l'électricité augmentent à l'instar des économies qui se redressent. Notre société est bien positionnée dans ce contexte. Bien que la presque totalité de la production de notre portefeuille soit visée par contrat, nous avons pu tirer avantage des secteurs hydroélectricité et accumulation étant donné la capacité de ce type d'installations de produire de l'électricité décarbonée sur commande. Par exemple, au Royaume-Uni, où les ressources éoliennes inférieures à la moyenne et les prix élevés du gaz naturel ont poussé les prix de l'électricité à la hausse et les ont rendus plus variables, notre centrale hydroélectrique d'accumulation par pompage a enregistré des résultats record au cours du trimestre puisque nous avons vendu des services essentiels pour équilibrer et stabiliser le réseau d'électricité.

Au Brésil, où le pays est toujours aux prises avec une sécheresse sans précédent, notre production respecte bien nos obligations de livraison d'électricité; nous étudions tout de même les possibilités en matière d'approvisionnement en électricité avec le gouvernement pour renégocier les contrats visant nos actifs et tirer avantage d'un contexte où les prix sont élevés. De façon plus générale, pour l'ensemble de notre portefeuille mondial, nous avons profité du contexte de prix vigoureux pour fixer des prix tout compris avantageux aux termes des contrats à renégocier pour les centrales hydroélectriques et pour conclure des conventions d'achat d'électricité à long terme pour les nouveaux projets de développement d'énergie éolienne et solaire.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités générés par notre secteur hydroélectricité se sont établis à 142 millions \$ du fait essentiellement de la production accrue aux États-Unis et en Colombie, contrebalancée par une production inférieure à la moyenne au Brésil et au Canada. Le portefeuille continue de présenter des flux de trésorerie solides étant donné la diversification accrue des actifs et la disponibilité élevée de nos actifs.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 130 millions \$. Ces actifs continuent à générer des produits stables et nous tirons avantage de la croissance des activités et des flux de trésorerie provenant en grande partie des conventions d'achat d'électricité à long terme.

Pour le trimestre, les fonds provenant des activités de notre secteur transition énergétique se sont élevés à 48 millions \$, notre portefeuille continuant de croître alors que nous aidons nos partenaires commerciaux et industriels à atteindre leurs objectifs de décarbonation et devenons leur partenaire de choix en matière de solutions de transition énergétique.

Malgré les problèmes généralisés qu'éprouvent les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, nous sommes en bonne voie de réaliser notre portefeuille de projets d'une puissance d'environ 7 000 mégawatts. Aux États-Unis, nos projets de rééquipement de centrales éoliennes avancent bien. En ce qui concerne notre projet à New York, plus de la moitié des nouvelles éoliennes est en exploitation tandis que le reste devrait l'être d'ici la fin de l'année. Pour ce qui est de notre projet Sheperds Flat, en Oregon, le matériel de rééquipement est sur place et le remplacement des éoliennes a commencé conformément à notre plan d'achèvement du projet d'ici la fin de l'année prochaine. Au Brésil, nous avons achevé en avance la construction du projet d'énergie solaire Alex de 360 mégawatts et poursuivons la construction du projet d'énergie solaire Janaúba de 1 200 mégawatts. Nous prévoyons amorcer la construction du projet d'énergie éolienne Serido de 270 mégawatts au cours du premier semestre de 2022. Finalement, en Pologne, après avoir décroché un contrat de 25 ans assorti de clauses d'indexation sur inflation visant des actifs éoliens en mer de 1,4 gigawatt, nous sommes en voie d'obtenir les permis environnementaux et avons commencé l'approvisionnement en éoliennes. Ces occasions ne sont qu'un aperçu des initiatives de croissance interne que nous avons l'intention de réaliser au cours des années à venir.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure solide. Nos liquidités disponibles s'élèvent à environ 3,3 milliards \$, notre bilan de première qualité ne comprend aucune échéance importante à très court terme et approximativement 90 % de nos financements sont sans recours envers Énergie Brookfield.

Au cours du trimestre, nous avons continué à tirer parti des faibles taux d'intérêt pour contracter des financements de première qualité et autres totalisant 1,9 milliard \$ pour l'ensemble de l'entreprise. Nous avons également poursuivi la mise en œuvre de plusieurs initiatives afin de soutenir davantage nos liquidités et notre croissance. Tout récemment, nous avons mobilisé des produits d'environ 700 millions \$ (montant net d'environ 250 millions \$ pour Énergie Brookfield) découlant de refinancements stratégiques

additionnels et de mesures de recyclage de capitaux, y compris une entente en vue de la vente de nos actifs au Mexique qui ont été développés par X-Elio, notre promoteur mondial de projets d'énergie solaire, pour une contrepartie d'environ 400 millions \$ (montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit plus du double du capital que nous avons investi sur la période de deux ans pendant laquelle nous en avons été propriétaires.

À long terme, nous nous attendons à continuer de tirer des produits substantiels de ces initiatives alors que la demande pour des actifs d'énergie renouvelable non risqués continue d'être forte sur le marché, que le contexte est favorable à la hausse des prix et que l'accroissement de la demande d'électricité propre a créé une capacité non négligeable de négociation des contrats et de financement pour nos centrales hydroélectriques. Comptant sur un robuste portefeuille de projets de déploiement de capital, nous demeurons déterminés à réaliser notre plan de croissance sans avoir recours au financement par actions.

Perspectives

Nous continuons de nous concentrer sur la croissance et la diversification de nos activités ainsi que sur la réalisation de nos priorités opérationnelles de première importance, notamment le maintien d'un bilan solide, la préservation de l'accès à diverses sources de capitaux et la création de valeur grâce à l'amélioration des flux de trésorerie de notre portefeuille.

Nous demeurons déterminés à aider nos partenaires à atteindre leurs objectifs de décarbonation tout en dégagant un solide rendement total à long terme de 12 % à 15 % pour nos investisseurs.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Connor Teskey
Le 5 novembre 2021

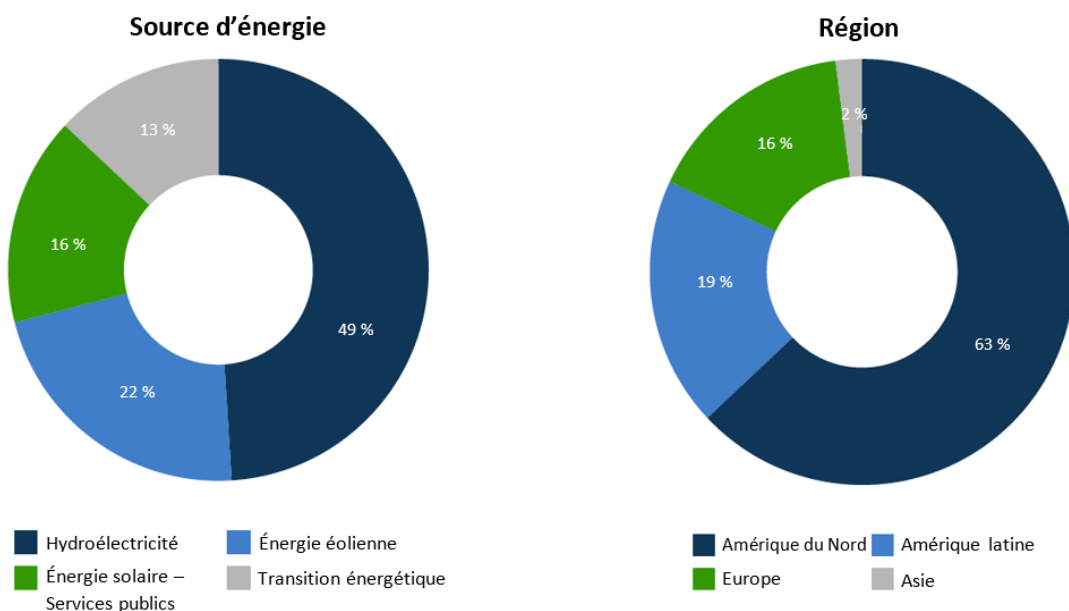
NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable diversifiés employant différentes technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, puis à les mettre en valeur, à financer ces acquisitions à long terme et à faible risque grâce à du financement de première qualité selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur.

Une des plus importantes sociétés ouvertes au monde axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis plus de 20 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables. Aujourd'hui, nous détenons un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'actifs dédiés aux énergies renouvelables reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 3 000 exploitants chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs de production d'énergie renouvelable, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentreprises ou d'autres ententes. Notre portefeuille regroupe une puissance installée d'environ 20 500 MW largement répartie sur quatre continents, compte un portefeuille de projets de développement d'environ 36 000 MW et table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 29 200 GWh.

Les graphiques ci-après présentent les produits au prorata¹ :



1) Les chiffres sont fondés sur les produits normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Aider à l'accélération de la décarbonation des réseaux électriques. Les changements climatiques sont parmi les enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la prospérité économique et sociale. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonisée. Nous croyons que notre entreprise est bien positionnée pour offrir des solutions favorisant les placements soutenant la décarbonation. Grâce à notre envergure et à notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement, nous sommes en mesure de travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises dans le but de rendre les réseaux d'électricité plus verts à l'échelle mondiale.

Flux de trésorerie stables, diversifiés et de grande qualité ayant une valeur à long terme attrayante pour les porteurs de parts de la société en commandite. Nous comptons maintenir des flux de trésorerie hautement stables et prévisibles, provenant d'un portefeuille diversifié d'actifs hydroélectriques, éoliens et solaires de longue durée et à faibles coûts d'exploitation qui vend de l'électricité aux termes de contrats à long terme à prix fixes, conclus avec des contreparties solvables. Environ 84 % de notre production au prorata de 2021 est visée par des contrats conclus avec contreparties de grande qualité, entre autres des organismes publics d'électricité, des services publics responsables de l'approvisionnement, des utilisateurs industriels ou de sociétés affiliées de Brookfield. Nos conventions d'achat d'électricité ont une durée résiduelle moyenne pondérée de 14 ans, au prorata, ce qui procure une stabilité à long terme des flux de trésorerie.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle économique. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 8 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée respectivement d'environ 13 ans et 10 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est assorti d'un taux fixe, et seulement 3 % de notre dette en Amérique du Nord et en Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 30 septembre 2021, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'environ 3,3 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

La meilleure expertise en matière d'exploitation qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 3 000 exécutants et plus de 140 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expertise en matière d'exploitation et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans et se compose d'importantes capacités en ce qui a trait à l'exploitation, au développement et à la commercialisation de l'électricité.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie. Nous nous concentrons à stimuler la croissance des flux de trésorerie des activités en cours, entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, y compris l'inclusion dans nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement d'une puissance d'environ 36 000 MW qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptions pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise cherche à tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions intéressantes qui se présentent. Nous avons recours à une stratégie à contre-courant; notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Depuis 2016, nous avons déployé des capitaux propres d'environ 6 milliards \$ qui ont été soit investis dans les actifs ci-après, soit employés pour faire l'acquisition ou la mise en service de ceux-ci : des centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires et d'accumulation d'une puissance totale d'environ 15 600 MW. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital. Nous avons fait, par le passé, l'acquisition et le développement d'actifs au moyen d'arrangements avec des investisseurs institutionnels dans des partenariats financés ou cofinancés par Brookfield et continuerons de le faire dans l'avenir.

Profil de distribution attrayant. Nous prévoyons que notre stratégie générera des flux de trésorerie prévisibles et très stables assurant un profil de distribution durable. Nous ciblons une fourchette à long terme de taux de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année.

Rapport de gestion

Trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2021

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 a été préparé en date du 5 novembre 2021. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos », et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS avec les mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>) ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml) et celui de SEDAR (www.sedar.com).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 – Faits saillants du troisième trimestre de 2021	12	Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
		Tableaux consolidés des flux de trésorerie	35
		Actions et parts en circulation	37
Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	15	Dividendes et distributions	38
		Obligations contractuelles	38
		Informations financières supplémentaires	38
Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	17	Accords hors état de la situation financière	39
Résumé des états consolidés de la situation financière	17		
Transactions entre parties liées	17	Partie 6 – Principales informations trimestrielles	40
Capitaux propres	17	Sommaire des résultats trimestriels historiques	40
		Résultats au prorata pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	41
Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	21	Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	42
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre	21		
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	27	Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	45
Profil des contrats	29		
Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	31	Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	47
Structure du capital et liquidités disponibles	31		
Emprunts	33		
Dépenses d'investissement	34	Partie 9 – Mise en garde	51

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2021

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
<u>Information sur l'exploitation</u>				
Puissance (MW).....	20 515	19 363	20 515	19 363
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	13 776	13 446	43 967	43 124
Production réelle	13 533	12 007	42 044	39 535
Production au prorata (GWh)				
Production moyenne à long terme.....	6 697	6 618	22 655	20 644
Production réelle	6 125	5 753	20 513	19 469
Produits moyens (\$ par MWh).....	90	80	88	76

Informations financières choisies

Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(115) \$	(162) \$	(311) \$	(184) \$
Résultat de base par part de société en commandite ¹	(0,21)	(0,29)	(0,58)	(0,39)
BAIIA ajusté consolidé.....	751	611	2 364	2 045
BAIIA ajusté au prorata ²	446	371	1 445	1 158
Fonds provenant des activités ²	210	157	720	606
Fonds provenant des activités par part ^{2, 3}	0,33	0,25	1,12	1,01
Distribution par part de société en commandite.....	0,30	0,29	0,91	0,87

¹⁾ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à respectivement 274,9 millions et 274,9 millions (respectivement 272,6 millions et 269,9 millions en 2020).

²⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 9 – Mise en garde ».

³⁾ Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à respectivement 645,6 millions et 645,6 millions (respectivement 624,6 millions et 597,5 millions en 2020), ce qui comprend nos parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables ainsi que les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
<u>Situation de trésorerie et sources de financement</u>		
Liquidités disponibles.....	3 318 \$	3 270 \$
Ratio d'endettement – entreprise	8 %	6 %
Ratio d'endettement – consolidé	32 %	27 %
Emprunts sans recours d'Énergie Brookfield	89 %	88 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt variables au prorata ¹	3 %	4 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	13 ans	14 ans
Taux d'intérêt moyen	3,9 %	3,9 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	10 ans	11 ans
Taux d'intérêt moyen	4,0 %	4,0 %

¹⁾ Compte non tenu de l'exposition aux dettes à taux d'intérêt variables de 5 % (5 % en 2020) contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes plus élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 210 millions \$, ou 0,33 \$ par part, ce qui représente une augmentation de 32 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport provenant de la croissance, y compris des actifs en développement d'une puissance de plus de 670 MW ayant commencé leurs activités commerciales et des acquisitions d'un parc éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW et d'un portefeuille de production décentralisée de 360 MW aux États-Unis;
- les prix réalisés plus élevés dans la plupart des marchés, grâce à l'indexation sur l'inflation, aux initiatives commerciales de négociation de contrats et aux prix plus élevés de l'électricité à l'échelle mondiale;
- les marges plus élevées découlant des mesures de réduction des coûts;
- une production accrue d'hydroélectricité sur une base comparable, tout particulièrement aux États-Unis et en Colombie.

Déduction faite de la charge d'amortissement et des charges sans effet de trésorerie, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 115 millions \$, ou 0,21 \$ par part de société en commandite, pour le trimestre clos le 30 septembre 2021.

Nous avons maintenu notre attention sur le profil des contrats et nos relations étroites avec nos clients, ce qui nous a permis de réaliser au cours du dernier trimestre :

- la conclusion de 19 conventions d'achat d'électricité visant la production annuelle d'environ 1 300 GWh à partir d'énergie renouvelable avec des acheteurs institutionnels exerçant leurs activités dans l'ensemble des principaux secteurs à l'échelle mondiale.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre accès à différentes sources de financement demeure solide étant donné notre excellent bilan :

- Notre situation de trésorerie demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant près de 3,3 milliards \$ et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme.
- Nous avons tiré profit tant du contexte de faibles taux d'intérêt que de la nature à long terme de nos actifs ainsi que des liquidités obtenues de divers leviers de financement :
 - Nous avons obtenu des financements sans recours de première qualité de plus de 1,9 milliard \$ pour l'ensemble de notre portefeuille diversifié au cours du trimestre.
 - Jusqu'à maintenant, nous avons généré un produit de plus de 900 millions \$ (montant net de 430 millions \$ pour Énergie Brookfield) découlant des mesures de recyclage de capitaux, notamment la vente de portefeuilles éoliens arrivés à maturité situés en Irlande et aux États-Unis, ce qui représente un rendement global équivalant à environ le double du capital investi. Nous avons également convenu de vendre nos actifs au Mexique qui ont été développés par X-Elio, notre promoteur mondial de projets d'énergie solaire, pour une contrepartie d'environ 400 millions \$ (montant net de 50 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Croissance et développement

Après la clôture du trimestre, nous avons convenu, avec nos partenaires institutionnels, de faire l'acquisition d'une participation initiale de 26 % dans un portefeuille d'actifs en exploitation et en développement en Espagne et au Mexique d'une puissance de 750 MW. Nous prévoyons investir des capitaux propres d'un total de 220 millions \$ (montant net de 55 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans ce projet, ce qui pourrait potentiellement faire passer notre participation financière à près de 60 %, et nous nous attendons à ce que la participation détenue par Énergie Brookfield soit de 25 % dans ce placement.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu, avec nos partenaires institutionnels, une entente en vue d'acquérir trois projets de développement d'énergie solaire commerciaux rendus à un stade avancé et de qualité supérieure aux États-Unis pour une puissance installée totale d'environ 475 MW. Nous prévoyons investir 135 millions \$ (montant net d'environ 35 millions \$ pour Énergie Brookfield) et nous nous attendons à ce que la participation d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Après la clôture du trimestre, nous avons conclu, avec nos partenaires institutionnels, une entente en vue d'acquérir un portefeuille de production décentralisée par l'intermédiaire de nos activités d'énergie renouvelable en Pologne d'une puissance de 35 MW. La participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 6 %.

Avec nos partenaires institutionnels et dans le cadre de placements dans le China Renewable Energy Fund d'Apple Inc., nous avons conclu l'acquisition d'une participation de 58 % dans une centrale éolienne en exploitation en Chine d'une puissance de 59 MW. Cette acquisition est la première à être conclue parmi les autres projets du portefeuille d'actifs éoliens de qualité supérieure en exploitation en Chine d'une puissance de 213 MW dont la production est visée par contrat.

L'acquisition des autres projets devrait se conclure au cours du quatrième trimestre de 2021 et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 14,5 %.

Au cours de l'exercice, nous avons continué de faire évoluer notre portefeuille de projets de développement :

- avec la mise en service de projets de développement d'une puissance de 672 MW, y compris d'une centrale d'énergie solaire au Brésil de 357 MW;
- avec la poursuite de la construction de projets de développement hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'accumulation par pompage, d'énergie solaire photovoltaïque et d'énergie solaire produite à partir de panneaux solaires sur toiture d'une puissance totale de 6 739 MW, notamment le projet de rééquipement d'un parc éolien en Oregon de 845 MW, lesquels devraient dégager des fonds provenant des activités annualisés totalisant environ 95 millions \$.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières de l'entreprise pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)				
Production moyenne à long terme	13 776	13 446	43 967	43 124
Production réelle	13 533	12 007	42 044	39 535
Produits	966 \$	867 \$	3 005 \$	2 858 \$
Coûts d'exploitation directs	(292)	(281)	(990)	(917)
Coûts de service de gestion	(71)	(65)	(224)	(151)
Charge d'intérêts	(247)	(233)	(726)	(733)
Charge d'amortissement	(373)	(369)	(1 120)	(1 030)
(Charge) recouvrement d'impôt	(143)	27	(128)	(1)
Perte nette	(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Taux de change moyen de conversion en \$ US				
\$ CA	1,26	1,33	1,25	1,35
€	0,85	0,86	0,84	0,89
R\$	5,23	5,38	5,33	5,08
COP	3 844	3 730	3 696	3 703

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 septembre 2021

Les produits totalisant 966 millions \$ représentent une augmentation de 99 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités. Les produits des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 83 millions \$ et 761 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 27 millions \$ et une réduction de la production de 246 GWh. Sur une base comparable, les produits ont augmenté de 43 millions \$ du fait que nous avons tiré avantage de la production accrue des centrales hydroélectriques, tout particulièrement celles aux États-Unis et en Colombie, et de la hausse des produits réalisés moyens par MWh dans la plupart des marchés, grâce à l'indexation sur l'inflation, aux initiatives de renégociation de contrats et aux prix plus élevés de l'électricité sur le marché libre à l'échelle mondiale.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 292 millions \$ représentent une augmentation de 11 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré des mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société et des ventes d'actifs réalisées dernièrement a été plus que contrebalancé par les coûts supplémentaires entraînés par les centrales que nous avons récemment acquises et mises en service.

Les coûts de service de gestion totalisant 71 millions \$ représentent une augmentation de 6 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts, s'élevant à 247 millions \$, représente une augmentation de 14 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de notre portefeuille, contrebalancée en partie par l'avantage tiré des récentes activités de refinancement qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 373 millions \$, ce qui représente une hausse de 4 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités.

La charge d'impôt de 143 millions \$ représente une augmentation de 170 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent découlant de la nouvelle législation fiscale adoptée au cours du trimestre qui a eu une incidence sur la charge d'impôt différé de nos activités en Colombie.

La perte nette s'est élevée à 154 millions \$, une augmentation de 35 millions \$ en regard de celle pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux éléments susmentionnés.

Analyse des écarts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021

Les produits totalisant 3 005 millions \$ ont augmenté de 147 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 172 millions \$ et 1 575 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 46 millions \$ et une réduction de la production de 367 GWh. Sur une base comparable et en monnaie locale, les produits ont accusé une diminution de 17 millions \$ étant donné que l'avantage tiré de la hausse des produits réalisés moyens par MWh, découlant principalement de l'indexation sur l'inflation, des initiatives de renégociation de contrats et des prix plus élevés de l'électricité sur le marché libre à l'échelle mondiale ainsi que des prix du marché plus élevés réalisés sur la production de nos actifs éoliens au Texas au cours de la tempête hivernale survenue au premier trimestre de 2021, dont l'apport s'est élevé à 52 millions \$, a été plus que contrebalancé par une diminution de la production attribuable principalement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord.

La dévaluation du dollar américain par rapport à sa valeur pour la période correspondante de l'exercice précédent, et par rapport à la plupart des devises, a entraîné une augmentation des produits de 38 millions \$ qui a été partiellement contrebalancée par l'effet de change défavorable de 22 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts pour la période.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 910 millions \$, compte non tenu de l'incidence de la tempête hivernale survenue au Texas, représentent une diminution de 7 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré des mesures de réduction des coûts réalisées à l'échelle de la société et des ventes d'actifs réalisées dernièrement a été contrebalancé en partie par les coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales et l'incidence des mouvements des cours de change mentionnée ci-dessus.

Les coûts d'exploitation directs liés à la tempête hivernale survenue au Texas se sont élevés à 80 millions \$, lesquels tiennent compte du coût d'acquisition d'énergie engagé afin de respecter nos obligations contractuelles associées à nos actifs éoliens qui ne produisaient pas pendant la période en raison des conditions glaciales, déduction faite des activités de couverture. L'incidence consolidée globale de la tempête hivernale au Texas, déduction faite des produits de 52 millions \$ mentionnés ci-dessus, a représenté une perte de 28 millions \$, dont la quote-part d'Énergie Brookfield est négligeable.

Les coûts de service de gestion totalisant 224 millions \$ représentent une augmentation de 73 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts, s'élevant à 726 millions \$, représente une diminution de 7 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'avantage tiré des récentes activités de refinancement qui ont réduit nos coûts d'emprunt moyens, lequel avantage a été en partie contrebalancé par la croissance de nos activités et l'incidence des mouvements des cours de change mentionnée ci-dessus.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 1 120 millions \$, ce qui représente une hausse de 90 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, entraînée par la croissance de nos activités et l'incidence des mouvements des cours de change.

La charge d'impôt de 128 millions \$ représente une augmentation de 127 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent découlant de la nouvelle législation fiscale adoptée au cours de la période qui a eu une incidence sur la charge d'impôt différé de nos activités en Colombie.

La perte nette s'est élevée à 99 millions \$, une augmentation de 59 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux éléments susmentionnés.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actifs détenus en vue de la vente	57 \$	57 \$
Actifs courants	2 341	1 742
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	952	971
Immobilisations corporelles à la juste valeur	44 031	44 590
Total de l'actif	49 887	49 722
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	6	14
Emprunts de la société mère	2 792	2 135
Emprunts sans recours	17 498	15 947
Passifs d'impôt différé	5 350	5 515
Total du passif et des capitaux propres	49 887	49 722
	Taux de change de conversion au comptant en \$ US	
\$ CA	1,27	1,27
€	0,86	0,82
R\$	5,44	5,20
COP	3 835	3 432

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 44,0 milliards \$ au 30 septembre 2021, contre 44,6 milliards \$ au 31 décembre 2020. La diminution de 0,6 milliard \$ est principalement attribuable à l'effet de change découlant de l'appréciation du dollar américain, ce qui a entraîné une diminution de 1,2 milliard \$ des immobilisations corporelles et une charge d'amortissement associée aux immobilisations corporelles de 1,1 milliard \$. Au cours de l'exercice, nous avons cédé un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW, un portefeuille éolien d'actifs en exploitation et de projets de développement en Irlande de 656 MW et un portefeuille éolien de projets de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW, ce qui a entraîné une diminution de 1,6 milliard \$ des immobilisations corporelles. La diminution a été en partie contrebalancée par l'acquisition d'un portefeuille éolien d'une puissance de 845 MW, d'une plateforme de production décentralisée regroupant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW et des actifs en développement d'une puissance de plus de 700 MW aux États-Unis, ainsi que par nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité et nos dépenses d'investissement de maintien, tous ces facteurs ayant mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 3,3 milliards \$.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité à long terme à l'échelle des centrales hydroélectriques d'Énergie Brookfield situées à New York.

Au moment de la création d'Énergie Brookfield, en 2011, Brookfield a transféré certains projets en développement à Énergie Brookfield sans contrepartie initiale, mais a le droit de recevoir une contrepartie variable sur les activités commerciales ou la vente de ces projets.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield, en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Asie. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre des activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des investisseurs institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Debt Fund et au Brookfield Global Transition Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, de concert avec ses investisseurs institutionnels, a accès à du financement à court terme au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2021, et les montants empruntés portent intérêt au taux applicable, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield au 30 septembre 2021 (325 millions \$ au 31 décembre 2020). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Asset Management pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont établis à respectivement 1 million \$ et 2 millions \$ (respectivement néant et 1 million \$ en 2020).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 18, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	6 \$	32 \$	89 \$	213 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie	— \$	1 \$	— \$	1 \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(3)	(1)	(8)	(2)
Services d'assurance ¹	—	(4)	—	(18)
	(3) \$	(4) \$	(8) \$	(19) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts.....	(1) \$	— \$	(2) \$	(1) \$
Désactualisation du solde des contrats	(1)	(1)	(10)	(9)
	(2) \$	(1) \$	(12) \$	(10) \$
Coûts de service de gestion.....	(71) \$	(65) \$	(224) \$	(151) \$

¹⁾ Les honoraires liés aux services d'assurance étaient versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. À compter de 2020, les honoraires liés aux services d'assurance sont versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 se sont établis à moins de 1 million \$.

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 30 septembre 2021, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,2000 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 20 millions \$ et 60 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 (respectivement 17 millions \$ et 48 millions \$ en 2020).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2021, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée en 2021 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Billets subordonnés perpétuels

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 350 millions \$ à un taux fixe de 4,625 %. Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état de la situation financière consolidé d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a contracté des intérêts de respectivement 4 millions \$ et 7 millions \$ sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021. Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Au 30 septembre 2021, la valeur comptable des billets subordonnés perpétuels était de 340 millions \$, déduction faite des coûts de transaction.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A (les « parts privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2021, aucune des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée par Énergie Brookfield.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 9 en circulation pour 200 millions \$ CA ou 25 \$ CA par part de société en commandite privilégiée.

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts privilégiées en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de ses parts privilégiées. Les porteurs de parts privilégiées peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune part privilégiée n'a été rachetée en 2021 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables

Au 30 septembre 2021, Brookfield Asset Management détenait directement et indirectement 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, soit une participation d'environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (soit l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC en circulation). La participation restante d'environ 52 % est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, Énergie Brookfield a émis respectivement 63 127 et 156 794 parts de société en commandite (respectivement 46 074 et 150 528 parts de société en commandite en 2020) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 6 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 5 millions \$ en 2020).

Les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 respectivement 4 766 et 14 408 actions échangeables de BEPC (127 746 actions pour les périodes correspondantes de 2020) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (1 million \$ en 2020).

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a effectué une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à concurrence de 13 740 072 parts de société en commandite et 8 609 220 actions échangeables de BEPC, soit environ 5 % de chacune des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC émises et en circulation. L'offre vient à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2021 et 2020.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	2 333	2 151	2 441	2 441	172 \$	160 \$	108 \$	95 \$	71 \$	60 \$	10 \$	(18) \$
Brésil	552	663	1 011	1 011	34	36	48	32	43	24	19	4
Colombie	1 045	792	858	843	54	49	40	32	28	23	(19)	15
	3 930	3 606	4 310	4 295	260	245	196	159	142	107	10	1
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	797	832	975	1 008	64	57	64	45	48	24	(38)	(23)
Europe	168	209	174	217	18	27	17	19	11	13	(4)	(20)
Brésil	194	199	208	208	10	10	9	9	7	7	2	5
Asie.....	107	105	121	121	8	7	5	6	3	6	1	4
	1 266	1 345	1 478	1 554	100	101	95	79	69	50	(39)	(34)
Énergie solaire	556	512	651	592	101	90	91	79	61	51	18	(3)
Transition énergétique¹	373	290	258	177	87	46	58	37	48	33	13	6
Siège social	—	—	—	—	—	—	6	17	(110)	(84)	(117)	(132)
Total	6 125	5 753	6 697	6 618	548 \$	482 \$	446 \$	371 \$	210 \$	157 \$	(115) \$	(162) \$

¹⁾ La production réelle comprend 157 GWh (136 GWh en 2020) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante. Pour une explication sur les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la moyenne à long terme pour certaines de nos installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2021	2020
<i>Production (GWh) – MLT</i>	4 310	4 295
<i>Production (GWh) – réelle</i>	3 930	3 606
Produits.....	260 \$	245 \$
Autres produits	34	22
Coûts d'exploitation directs	(98)	(108)
BAIIA ajusté.....	196	159
Charge d'intérêts	(49)	(49)
Impôt exigible	(5)	(3)
Fonds provenant des activités	142 \$	107 \$
Charge d'amortissement	(86)	(81)
Impôt différé et autres	(46)	(25)
Résultat net	10 \$	1 \$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Amérique du Nord										
États-Unis	1 907	1 587	71 \$	62 \$	82 \$	65 \$	57 \$	42 \$	6 \$	(15) \$
Canada.....	426	564	73	71	26	30	14	18	4	(3)
	2 333	2 151	71	65	108	95	71	60	10	(18)
Brésil	552	663	62	59	48	32	43	24	19	4
Colombie ²	1 045	792	56	57	40	32	28	23	(19)	15
Total	3 930	3 606	66 \$	62 \$	196 \$	159 \$	142 \$	107 \$	10 \$	1 \$

1) Comprennent des profits tirés de la couverture de change réalisés d'environ 5 millions \$ inclus dans les autres produits en 2021.

2) Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de déduire l'incidence des achats d'électricité.

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 71 millions \$, comparativement à 60 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, puisque l'effet favorable de la grande disponibilité des actifs, de la hausse des produits moyens par MWh tirée principalement de l'indexation sur l'inflation et de la production accrue de nos actifs hydroélectriques aux États-Unis a été contrebalancé en partie par la diminution de la production à nos centrales hydroélectriques au Canada.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est établi à 10 millions \$ par rapport à une perte nette de 18 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus et de la hausse des profits latents tirés des résultats des activités de couverture.

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont fixés à 43 millions \$, en regard de 24 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, puisque l'effet favorable de la hausse des produits moyens par MWh en raison de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats ainsi que la confirmation du caractère définitif de la décision favorable rendue relativement aux volumes de production inférieurs historiques attribués à nos centrales aux termes du mécanisme de mise en commun des intérêts centralisé au Brésil ont été contrebalancés en partie par une production inférieure à la moyenne à long terme.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est établi à 19 millions \$ par rapport à 4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 28 millions \$, en regard de 23 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les fonds provenant des activités ont été 22 % supérieurs à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des mesures de réduction des coûts, de la hausse de la production (22 % supérieure à la moyenne à long terme) et de la hausse des produits moyens par MWh sur la production visée par contrat en raison de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats ayant été contrebalancé en partie par des prix du marché moins avantageux réalisés sur notre production non visée par contrat par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui a connu des prix du marché élevés en raison des faibles conditions hydrologiques inhabituelles pour la saison à l'échelle du réseau. Les fonds provenant des activités ont également pu compter sur l'apport provenant de l'acquisition de centrales hydroélectriques d'une puissance de 40 MW au cours du premier trimestre de 2021 (1 million \$ et 20 GWh).

La perte nette attribuable aux porteurs de parts a été de 19 millions \$ par rapport à un résultat net de 15 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné que l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été plus que contrebalancée par une charge d'impôt différé ponctuelle découlant de la législation fiscale adoptée au cours du trimestre.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
<i>Production (GWh) – MLT</i>	1 478	<i>1 554</i>
<i>Production (GWh) – réelle</i>	1 266	<i>1 345</i>
Produits.....	100 \$	101 \$
Autres produits	23	8
Coûts d'exploitation directs	(28)	(30)
BAIIA ajusté.....	95	79
Charge d'intérêts	(21)	(28)
Impôt exigible	(5)	(1)
Fonds provenant des activités	69	50
Charge d'amortissement	(75)	(77)
Impôt différé et autres	(33)	(7)
Résultat net	(39) \$	(34) \$

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production éolienne pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Amérique du Nord										
États-Unis	625	660	75 \$	64 \$	53 \$	32 \$	43 \$	17 \$	(24) \$	(10) \$
Canada.....	172	172	99	94	11	13	5	7	(14)	(13)
	797	832	80	71	64	45	48	24	(38)	(23)
Europe ¹	168	209	122	119	17	19	11	13	(4)	(20)
Brésil	194	199	54	52	9	9	7	7	2	5
Asie	107	105	89	82	5	6	3	6	1	4
Total	1 266	1 345	82 \$	76 \$	95 \$	79 \$	69 \$	50 \$	(39) \$	(34) \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de normaliser l'incidence trimestrielle des prix du marché sur nos actifs à tarifs réglementés en Espagne.

Amérique du Nord

Les fonds provenant des activités en Amérique du Nord se sont fixés à 48 millions \$, par rapport à 24 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la croissance découlant de notre participation accrue dans TerraForm Power et de l'acquisition d'un portefeuille éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW, dont l'apport global a été de 4 millions \$ aux produits et 26 GWh à la production (déduction faite des ventes d'actifs) et par un profit réalisé sur la vente d'actifs en développement aux États-Unis. Sur une base comparable, les fonds provenant des activités ont été conformes à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné que l'avantage tiré de la hausse des produits moyens par MWh en raison de la composition des moyens de production sur les marchés à prix plus élevés a été contrebalancé par une baisse des ressources.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est établie à 38 millions \$ par rapport à 23 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent du fait surtout que l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été plus que contrebalancée par une hausse des profits latents tirés de la couverture de nos instruments financiers au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Europe

Les fonds provenant des activités en Europe se sont fixés à 11 millions \$, comparativement à 13 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la vente de notre portefeuille éolien en Irlande au deuxième trimestre de 2021. Sur une base comparable, les fonds provenant des activités ont été conformes à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est établie à 4 millions \$ par rapport à 20 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait de la vente du portefeuille éolien en Irlande.

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont fixés à 7 millions \$, ce qui est conforme à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, étant donné que l'avantage tiré des clauses d'indexation sur l'inflation stipulées dans nos contrats a été contrebalancé par une baisse des ressources.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est établi à 2 millions \$, en regard de 5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout du fait que l'incidence sur les fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus a été plus que contrebalancée par la hausse de la charge d'amortissement entraînée par l'appréciation du réal par rapport au dollar américain.

Asie

Les fonds provenant des activités en Asie se sont fixés à 3 millions \$, contre 6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, l'avantage tiré de la hausse des produits moyens par MWh ayant été plus que contrebalancé par une hausse de la charge d'intérêts en raison des récentes initiatives de financement.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est établi à 1 million \$ par rapport à 4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent surtout du fait de la diminution des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
<i>Production (GWh) – MLT</i>	651	592
<i>Production (GWh) – réelle</i>	556	512
Produits.....	101 \$	90 \$
Autres produits	10	7
Coûts d'exploitation directs	(20)	(18)
BAIIA ajusté.....	91	79
Charge d'intérêts	(30)	(27)
Impôt exigible	—	(1)
Fonds provenant des activités	61 \$	51 \$
Charge d'amortissement	(42)	(38)
Impôt différé et autres	(1)	(16)
Résultat net	18 \$	(3) \$

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire se sont fixés à 61 millions \$, comparativement à 51 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'apport de notre participation accrue dans TerraForm Power et de nouvelles centrales mises en service, déduction faite des ventes d'actifs (7 millions \$ et 65 GWh). Sur une base comparable, les fonds provenant des activités ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts de nos activités d'énergie solaire s'est établi à 18 millions \$ en regard d'une perte nette de 3 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent du fait surtout de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

ACTIVITÉS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de transition énergétique pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020
<i>Production (GWh) – MLT</i>	258	177
<i>Production (GWh) – réelle</i>	373	290
Produits.....	87 \$	46 \$
Autres produits	4	7
Coûts d'exploitation directs	(33)	(16)
BAIIA ajusté.....	58	37
Charge d'intérêts	(9)	(4)
Divers.....	(1)	—
Fonds provenant des activités	48 \$	33 \$
Charge d'amortissement	(19)	(13)
Impôt différé et autres	(16)	(14)
Résultat net	13 \$	6 \$

Les fonds provenant des activités de transition énergétique se sont élevés à 48 millions \$, par rapport à 33 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la croissance de notre portefeuille de production décentralisée et d'autres acquisitions (10 millions \$ et 76 GWh). Sur une base comparable, les fonds provenant des activités ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent du fait de la hausse des prix des services liés à la stabilisation des réseaux fournis par notre centrale d'accumulation par pompage au Royaume-Uni attribuable aux prix plus élevés et variables de l'électricité.

Le résultat net attribuable aux porteurs de parts s'est établi à 13 millions \$ par rapport à 6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent du fait surtout de l'augmentation des fonds provenant des activités mentionnée ci-dessus.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2021	2020
Autres produits	14 \$	21 \$
Coûts d'exploitation directs	(8)	(4)
BAIIA ajusté.....	6	17
Coûts de service de gestion.....	(71)	(59)
Charge d'intérêts	(21)	(21)
Impôt exigible	—	(1)
Distributions sur les parts de société en commandite privilégiées, les actions privilégiées et les billets subordonnés perpétuels	(24)	(20)
Fonds provenant des activités	(110) \$	(84) \$
Impôt différé et autres	(7)	(48)
Perte nette	(117) \$	(132) \$

Les coûts de service de gestion totalisant 71 millions \$ ont augmenté de 12 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits.....	172 \$	34 \$	54 \$	64 \$	18 \$	10 \$	8 \$	101 \$	87 \$	— \$	548 \$	(42) \$	460 \$	966 \$
Autres produits.....	3	26	5	20	3	(1)	1	10	4	14	85	(5)	(38)	42
Coûts d'exploitation directs	(67)	(12)	(19)	(20)	(4)	—	(4)	(20)	(33)	(8)	(187)	23	(128)	(292)
Quote-part du BAIHA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24	11	35
BAIHA ajusté.....	108	48	40	64	17	9	5	91	58	6	446	—	305	
Coûts de service de gestion.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(71)	(71)	—	—	(71)
Charge d'intérêts.....	(38)	(3)	(8)	(15)	(3)	(1)	(2)	(30)	(9)	(21)	(130)	9	(126)	(247)
Impôt exigible.....	1	(2)	(4)	(1)	(3)	(1)	—	—	(1)	—	(11)	2	(13)	(22)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(4)	—	—	(4)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	(22)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(155)	(155)
Fonds provenant des activités.....	71	43	28	48	11	7	3	61	48	(110)	210	—	—	
Charge d'amortissement.....	(63)	(17)	(6)	(54)	(14)	(5)	(2)	(42)	(19)	(1)	(223)	6	(156)	(373)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	8	(4)	(1)	(9)	2	1	—	6	(4)	3	2	(1)	20	21
Recouvrement (charge) d'impôt différé	8	(1)	(36)	9	(2)	—	—	3	(2)	14	(7)	5	(119)	(121)
Divers	(14)	(2)	(4)	(32)	(1)	(1)	—	(10)	(10)	(23)	(97)	7	37	(53)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	—	(17)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	218	218
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	10 \$	19 \$	(19) \$	(38) \$	(4) \$	2 \$	1 \$	18 \$	13 \$	(117) \$	(115) \$	— \$	— \$	(115) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 63 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	160 \$	36 \$	49 \$	57 \$	27 \$	10 \$	7 \$	90 \$	46 \$	— \$	482 \$	(16) \$	401 \$	867 \$
Autres produits	13	7	2	3	2	1	2	7	7	21	65	(1)	(52)	12
Coûts d'exploitation directs	(78)	(11)	(19)	(15)	(10)	(2)	(3)	(18)	(16)	(4)	(176)	9	(114)	(281)
Quote-part du BAHIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	5	13
BAIIA ajusté.....	95	32	32	45	19	9	6	79	37	17	371	—	240	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(59)	(59)	—	(6)	(65)
Charge d'intérêts.....	(35)	(7)	(7)	(20)	(6)	(2)	—	(27)	(4)	(21)	(129)	4	(108)	(233)
Impôt exigible.....	—	(1)	(2)	(1)	—	—	—	(1)	—	(1)	(6)	1	(8)	(13)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	—	(14)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(2)	(7)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(116)	(116)
Fonds provenant des activités.....	60	24	23	24	13	7	6	51	33	(84)	157	—	—	
Charge d'amortissement.....	(60)	(16)	(5)	(54)	(18)	(3)	(2)	(38)	(13)	(1)	(210)	7	(166)	(369)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(25)	—	1	28	(1)	2	2	(28)	—	(12)	(33)	3	68	38
Recouvrement (charge) d'impôt différé	20	—	(2)	7	3	—	—	4	(3)	10	39	1	—	40
Divers.....	(13)	(4)	(2)	(28)	(17)	(1)	(2)	8	(11)	(45)	(115)	2	3	(110)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	2	(11)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	93	93
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(18) \$	4 \$	15 \$	(23) \$	(20) \$	5 \$	4 \$	(3) \$	6 \$	(132) \$	(162) \$	— \$	— \$	(162) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 5 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 23 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net attribuable aux porteurs de parts fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata pour les trimestres clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2021	2020
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires.....	(58) \$	(92) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	19	15
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	(40)	(67)
Actions échangeables de BEPC	(36)	(18)
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(115) \$	(162) \$
Charge d'amortissement.....	223	210
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(2)	33
Charge (recouvrement) d'impôt différé	7	(39)
Divers.....	97	115
Fonds provenant des activités.....	210 \$	157 \$
Distributions attribuables aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	14	14
Actions privilégiées	6	6
Billets subordonnés perpétuels.....	4	—
Impôt exigible	11	6
Charge d'intérêts	130	129
Coûts de service de gestion	71	59
BAIIA ajusté au prorata.....	446	371
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	305	240
BAIIA ajusté consolidé	751 \$	611 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 septembre :

	Trimestres clos les 30 septembre	
	2021	2020
Résultat de base par part de société en commandite ¹	(0,21) \$	(0,29) \$
Charge d'amortissement.....	0,35	0,34
Perte de change et sur les instruments financiers	—	0,05
(Recouvrement) charge d'impôt différé	0,01	(0,06)
Divers	0,18	0,21
Fonds provenant des activités par part ²	0,33 \$	0,25 \$

¹ Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 274,9 millions (272,6 millions en 2020).

² Pour le trimestre clos le 30 septembre 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,6 millions (624,6 millions en 2020), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d'énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de sources renouvelables s'accroîtra sous l'effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte du Brésil et de la Colombie où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 72 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 14 ans (au prorata).

(EN GWh, sauf indication contraire)	Solde en 2021	2022	2023	2024	2025
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	1 821	7 238	5 348	4 663	4 645
Canada.....	501	2 097	2 019	2 006	2 006
	2 322	9 335	7 367	6 669	6 651
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis.....	669	2 597	2 597	2 032	2 032
Canada.....	392	1 352	1 352	1 352	1 352
	1 061	3 949	3 949	3 384	3 384
Europe.....	250	912	912	912	911
Asie.....	78	372	372	349	349
	1 389	5 233	5 233	4 645	4 644
Énergie solaire – services publics	310	1 845	1 843	1 838	1 836
Transition énergétique.....	140	856	856	856	850
Production visée par contrat au prorata.....	4 161	17 269	15 299	14 008	13 981
Production non visée par contrat au prorata.....	787	3 453	5 423	6 714	6 741
Production moyenne à long terme au prorata.....	4 948	20 722	20 722	20 722	20 722
Participations ne donnant pas le contrôle.....	3 866	16 073	16 073	16 073	16 073
Production moyenne à long terme totale.....	8 814	36 795	36 795	36 795	36 795
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata	84 %	83 %	74 %	68 %	67 %
Prix par MWh – production totale au prorata	83 \$	90 \$	97 \$	102 \$	102 \$

¹⁾ Comprend la production de 559 GWh pour 2021, de 2 659 GWh pour 2022 et de 681 GWh pour 2023 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 16 ans en Amérique du Nord, à 14 ans en Europe, à 10 ans au Brésil, à 3 ans en Colombie et à 17 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non visée par contrat de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (39 %), sociétés de distribution (28 %), utilisateurs industriels (16 %) et Brookfield (17 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours, grevant des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 90 % liée à des projets.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

	Siège social		Données consolidées	
	30 septembre 2021	31 décembre 2020	30 septembre 2021	31 décembre 2020
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)				
Facilité de crédit de la société mère ¹	150 \$	— \$	150 \$	— \$
Papier commercial ¹	500	3	500	3
Dette				
Billets à moyen terme ²	2 149	2 140	2 149	2 140
Emprunts sans recours ³	—	—	17 452	16 006
	2 149	2 140	19 601	18 146
Passifs d'impôt différé, montant net ⁴	—	—	5 130	5 310
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle.....	—	—	10 942	11 100
Actions privilégiées.....	610	609	610	609
Billets subordonnés perpétuels.....	340	—	340	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	881	1 028	881	1 028
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	7 494	9 030	7 494	9 030
Total de la structure du capital	11 474 \$	12 807 \$	44 998 \$	45 223 \$
Ratio d'endettement.....	19 %	17 %	44 %	40 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ⁵	8 %	6 %	32 %	27 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de financement permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 7 millions \$ (8 millions \$ en 2020), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprenaient un montant de 41 millions \$ (15 millions \$ en 2020) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 118 millions \$ (122 millions \$ en 2020), ni des primes non amorties de 164 millions \$ (63 millions \$ en 2020).

⁴⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁵⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield.....	340 \$	291 \$
Placements dans des titres de capitaux propres	170	183
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées	2 375	2 150
Emprunts effectués sur les facilités de crédit	(150)	—
Facilité de lettres de crédit autorisée	400	400
Lettres de crédit émises.....	(270)	(300)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 355	2 250
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata	453	546
Liquidités disponibles.....	3 318 \$	3 270 \$

Nous disposons des liquidités nécessaires pour financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que pour faire face aux changements défavorables brusques de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à du financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de financement. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité additionnelle de financement au moyen d'emprunts sans recours, et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

	30 septembre 2021			31 décembre 2020		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Total
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)						
Emprunts de la société mère						
Billets à moyen terme	3,9	13	2 149 \$	3,9	14	2 140 \$
Facilités de crédit	1,3	5	150	s. o.	4	—
Papier commercial	0,2	<1	500	0,4	<1	3
Emprunts sans recours au prorata						
Hydroélectricité	4,7	8	4 395	4,6	9	4 123
Énergie éolienne	3,9	9	2 351	3,9	10	2 540
Énergie solaire	3,3	12	2 642	3,3	13	2 534
Transition énergétique	3,4	9	1 029	4,0	11	864
	4,0	10	10 417	4,0	11	10 061
			13 216			12 204
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties			(25)			(45)
			13 191			12 159
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence			(340)			(332)
Participations ne donnant pas le contrôle			7 439			6 255
Selon les états financiers IFRS			20 290 \$			18 082 \$

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts¹							
Billets à moyen terme ²	— \$	— \$	— \$	— \$	315 \$	1 834 \$	2 149 \$
Emprunts sans recours							
Facilités de crédit ³	7	51	2	182	—	—	242
Hydroélectricité	—	208	462	79	451	1 359	2 559
Énergie éolienne	—	—	216	—	—	511	727
Énergie solaire	—	16	135	—	5	423	579
Transition énergétique	—	39	206	—	152	144	541
	<u>7</u>	<u>314</u>	<u>1 021</u>	<u>261</u>	<u>608</u>	<u>2 437</u>	<u>4 648</u>
Amortissement des remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	21	103	97	103	96	1 017	1 437
Énergie éolienne	50	151	157	163	160	879	1 560
Énergie solaire	62	147	142	136	137	1 362	1 986
Transition énergétique	15	60	54	39	32	260	460
	<u>148</u>	<u>461</u>	<u>450</u>	<u>441</u>	<u>425</u>	<u>3 518</u>	<u>5 443</u>
Total	<u>155 \$</u>	<u>775 \$</u>	<u>471 \$</u>	<u>702 \$</u>	<u>1 348 \$</u>	<u>7 789 \$</u>	<u>12 240 \$</u>

¹⁾ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de financement permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 7 millions \$ (8 millions \$ en 2020), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Compte non tenu d'emprunts de 326 millions \$ effectués sur les facilités de crédit liés aux dépôts affectés en garantie sur nos contrats d'énergie dérivés.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au moment du refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2025 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de financement, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres d'emprunt et d'actions privilégiées. En outre, notre société dispose de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux, mais ont toujours plutôt servi et devraient servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation compte non tenu de la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement	353 \$	276 \$	1 053 \$	1 108 \$
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	(58)	52	5	57
Variation nette des soldes du fonds de roulement	(67)	(144)	(586)	(148)
	228	184	472	1 017
Activités de financement.....	(314)	(5)	1 204	(461)
Activités d'investissement	89	(183)	(1 550)	(405)
Profit (perte) de change sur la trésorerie	(10)	—	(16)	(10)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7) \$	(4) \$	110 \$	141 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, se sont établis à respectivement 353 millions \$ et 1 053 millions \$, par rapport à respectivement 276 millions \$ et 1 108 millions \$ en 2020, ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des périodes considérées.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités, s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Créances clients et autres actifs courants	(158) \$	(100) \$	(441) \$	(19) \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	28	(38)	(193)	(76)
Autres actifs et passifs	63	(6)	48	(53)
	(67) \$	(144) \$	(586) \$	(148) \$

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement ont totalisé respectivement 314 millions \$ et 1 204 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021. Notre solide situation financière et l'accès à diverses sources de financement nous ont permis de financer notre croissance et de générer un produit de respectivement 419 millions \$ et 1 668 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, provenant de financements du siège social et de financements additionnels sans recours ainsi que de notre première émission de billets subordonnés perpétuels verts d'une valeur de 340 millions \$ réalisés au cours du deuxième trimestre de 2021. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021, nous avons racheté nos parts de société en commandite privilégiées de série 9 pour 153 millions \$.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 aux porteurs de parts s'élevaient à respectivement 213 millions \$ et 642 millions \$ (respectivement 202 millions \$ et 567 millions \$ en 2020). Sur une base annualisée, nous avons porté nos distributions à 1,215 \$ par part de société en commandite en 2021 (1,16 \$ en 2020), soit une hausse de 5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2021. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts de société en commandite privilégiées et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées à respectivement 223 millions \$ et 645 millions \$ (105 millions \$ et 425 millions \$ en 2020) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021. Les apports en capital au titre des participations ne donnant pas le contrôle se sont établis à respectivement (137) millions \$ et 658 millions \$, déduction faite des remboursements de capital effectués au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont établis à respectivement 5 millions \$ et 461 millions \$, le produit tiré de notre première émission de parts privilégiées de série 17 d'une valeur de 200 millions \$ sur le marché américain au cours du premier trimestre de 2020, de notre émission d'obligations vertes de la société mère de 10 ans d'une valeur de 350 millions \$ CA (248 millions \$) et de notre émission d'obligations vertes de 30 ans de la société mère d'une valeur de 425 millions \$ CA (313 millions \$) et le produit net tiré des financements additionnels sans recours du papier commercial et des facilités de crédit de la société mère, qui ont servi à financer la croissance de nos activités comme il est mentionné ci-après, ont été plus que contrebalancés par le remboursement d'emprunts, y compris le remboursement, avant l'échéance, des billets à moyen terme de série 8 d'une valeur de 400 millions \$ CA (304 millions \$).

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont établis à respectivement 89 millions \$ et 1 550 millions \$. Au cours de l'exercice, nous avons recyclé les capitaux tirés de la vente de portefeuilles éoliens en Europe et aux États-Unis conclue aux deuxième et troisième trimestres de 2021, d'un montant de respectivement 379 millions \$ et 448 millions \$, en investissant dans des occasions de croissance plus rentables, soit à hauteur de 1 481 millions \$, dans le but de faire l'acquisition, entre autres, d'un portefeuille d'énergie éolienne d'une puissance de 845 MW, d'une plateforme de production décentralisée aux États-Unis composée d'actifs solaires en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW ainsi que d'un portefeuille de projets de développement composé d'actifs en développement de plus de 700 MW et d'une participation de 23 % dans une société de production d'énergie renouvelable d'envergure en Europe détenant une participation dans un portefeuille de projets de développement d'énergie éolienne en mer d'une puissance de 3 000 MW. Notre investissement soutenu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction de projets de développement d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 800 MW dont des actifs de 357 MW qui ont commencé leurs activités commerciales au cours du trimestre, et le maintien de l'initiative de rééquipement des projets existants, a atteint respectivement 298 millions \$ et 831 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 se sont établis à respectivement 183 millions \$ et 405 millions \$. Nos initiatives de croissance, comme l'acquisition de centrales d'énergie solaire en Espagne d'une puissance de 100 MW, les investissements additionnels dans des actifs financiers, le développement d'actifs de production d'électricité ainsi que les dépenses d'investissement de maintien, ont totalisé respectivement 94 millions \$ et 419 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020. Les investissements étaient financés par le produit tiré de nos mesures de recyclage de capitaux s'élevant à respectivement 16 millions \$ et 121 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 et de nos activités de financement mentionnées ci-haut.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation sont comme suit :

	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels	14 000 000	—
Parts privilégiées²		
Solde au début de l'exercice	52 885 496	44 885 496
Émission	—	8 000 000
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	(8 000 000)	—
Solde à la fin de la période	44 885 496	52 885 496
Participation de commandité³	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC	172 205 005	172 180 417
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	274 837 890	268 466 704
Émises après la fusion avec TerraForm Power.....	—	6 051 704
Régime de réinvestissement des distributions.....	156 794	182 965
Échangées contre des actions échangeables de BEPC	14 408	136 517
Solde à la fin de la période	275 009 092	274 837 890
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral ³	641 702 036	641 506 246

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 2 885 496 parts privilégiées de série 5 sont en circulation; 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 11 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 12 à partir du 30 avril 2022); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2023); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024), et 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation.

³⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Les dividendes et distributions déclarés et versés sont comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre				Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actions privilégiées de catégorie A	6 \$	6 \$	6 \$	6 \$	19 \$	19 \$	19 \$	19 \$
Billets subordonnés perpétuels	4	—	5	—	7	—	5	—
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	14	14	15	15	43	40	44	38
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	197	86	197	84	577	370	577	368
Participation de commandité et distributions incitatives	21	18	21	18	63	52	62	50
Parts de société en commandite rachetables/échangeables.....	59	51	57	56	176	193	175	198
Actions échangeables de BEPC.....	52	66	52	50	156	66	156	50
Parts de société en commandite.....	84	74	83	78	251	270	249	269

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 17, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels à un taux fixe de 4,625 %. Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement, sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la *Rule 13-01* de la *Regulation S-X* de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Produits ¹	— \$	— \$	— \$	— \$
Profit brut	—	—	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes	28	27	196	287
Résultat net.....	3	9	189	259

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 s'est établi à respectivement 966 millions \$ et 3 005 millions \$ (respectivement 867 millions \$ et 2 858 millions \$ en 2020).

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actifs courants ¹	1 117 \$	582 \$
Total de l'actif ^{2,3}	2 648	1 958
Passifs courants ⁴	7 520	6 544
Total du passif ⁵	7 779	6 758

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 1 103 millions \$ (567 millions \$ en 2020).

²⁾ Aux 30 septembre 2021 et 31 décembre 2020, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 49 887 millions \$ et 49 722 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 2 554 millions \$ (1 856 millions \$ en 2020).

⁴⁾ Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 6 828 millions \$ (6 048 millions \$ en 2020).

⁵⁾ Le montant à payer aux filiales non garantes s'est élevé à 6 829 millions \$ (6 049 millions \$ en 2020).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 septembre 2021, les lettres de crédit émises totalisaient 924 millions \$ (716 millions \$ en 2020).

Aux termes d'un jugement sommaire défavorable rendu dans le cadre d'un litige portant sur un ancien différend contractuel touchant sa filiale TerraForm Power et par suite duquel le tribunal a accordé aux demandeurs un montant d'environ 231 millions \$, plus les intérêts non composés annuels de 9 % courus au taux prévu par la loi de l'État de New York depuis mai 2016, un cautionnement correspondant au montant accordé aux termes du jugement, plus les intérêts additionnels d'une année à un taux de 9 % appliqué sur le montant du jugement, a été déposé auprès du tribunal. Au cours de l'exercice, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs et le cautionnement a été entièrement et inconditionnellement libéré. Se reporter à la note 17, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements :

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021			2020				2019
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
<i>Production totale (GWh) – MLT</i>	13 776	16 092	14 099	14 333	13 446	15 527	14 151	13 850
<i>Production totale (GWh) – réelle</i>	13 533	14 683	13 828	13 247	12 007	13 264	14 264	12 465
<i>Production au prorata (GWh) – MLT</i>	6 697	8 356	7 602	7 354	6 618	7 309	6 717	6 561
<i>Production au prorata (GWh) – réelle</i>	6 125	7 013	7 375	6 583	5 753	6 552	7 164	5 977
Produits	966 \$	1 019 \$	1 020 \$	952 \$	867 \$	942 \$	1 049 \$	965 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(115)	(63)	(133)	(120)	(162)	(42)	20	(74)
Résultat de base par part de société en commandite	(0,21)	(0,13)	(0,24)	(0,22)	(0,29)	(0,11)	0,01	(0,15)
BAIIA ajusté consolidé	751	927	686	717	611	673	761	727
BAIIA ajusté au prorata	446	510	489	456	371	396	391	348
Fonds provenant des activités	210	268	242	201	157	232	217	171
Fonds provenant des activités par part	0,33	0,42	0,38	0,31	0,25	0,40	0,37	0,29
Distribution par part de société en commandite	0,30	0,30	0,30	0,29	0,29	0,29	0,29	0,27

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)							
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté		Fonds provenant des activités		Résultat net	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité												
Amérique du Nord	7 911	9 349	9 254	9 254	567 \$	642 \$	377 \$	457 \$	265 \$	352 \$	(2) \$	64 \$
Brésil	2 816	2 814	2 997	2 997	131	136	129	114	113	94	46	38
Colombie	2 850	2 033	2 551	2 511	160	154	117	93	88	67	23	49
	13 577	14 196	14 802	14 762	858	932	623	664	466	513	67	151
Énergie éolienne												
Amérique du Nord	2 965	2 428	3 856	2 890	272	173	224	138	164	85	(94)	(40)
Europe	767	569	826	645	90	64	151	45	134	34	37	(40)
Brésil	461	411	502	502	24	21	19	18	13	13	—	1
Asie	348	305	338	339	24	20	17	17	11	13	3	5
	4 541	3 713	5 522	4 376	410	278	411	218	322	145	(54)	(74)
Énergie solaire	1 421	980	1 635	1 172	280	168	231	148	144	88	9	(24)
Transition énergétique¹	974	580	696	334	235	115	162	92	125	77	30	22
Siège social	—	—	—	—	—	—	18	36	(337)	(217)	(363)	(259)
Total	20 513	19 469	22 655	20 644	1 783 \$	1 493 \$	1 445 \$	1 158 \$	720 \$	606 \$	(311) \$	(184) \$

¹⁾ La production réelle comprend 352 GWh (278 GWh en 2020) provenant des centrales qui ne présentent pas de production moyenne à long terme correspondante. Pour une explication sur les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la moyenne à long terme pour certaines de nos installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	567 \$	131 \$	160 \$	272 \$	90 \$	24 \$	24 \$	280 \$	235 \$	— \$	1 783 \$	(119) \$	1 341 \$	3 005 \$
Autres produits	20	35	14	28	93	—	1	20	12	41	264	(10)	(7)	247
Coûts d'exploitation directs	(210)	(37)	(57)	(76)	(32)	(5)	(8)	(69)	(85)	(23)	(602)	59	(447)	(990)
Quote-part du BAHIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	32	102
BAIIA ajusté.....	377	129	117	224	151	19	17	231	162	18	1 445	—	919	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(224)	(224)	—	—	(224)
Charge d'intérêts	(110)	(10)	(21)	(57)	(14)	(5)	(6)	(86)	(36)	(62)	(407)	22	(341)	(726)
Impôt exigible.....	(2)	(6)	(8)	(3)	(3)	(1)	—	(1)	(1)	—	(25)	3	(38)	(60)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(43)	(43)	—	—	(43)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(25)	(22)	(47)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(518)	(518)
Fonds provenant des activités.....	265	113	88	164	134	13	11	144	125	(337)	720	—	—	—
Charge d'amortissement.....	(194)	(48)	(19)	(175)	(55)	(12)	(7)	(131)	(63)	(2)	(706)	32	(446)	(1 120)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(50)	—	(2)	(43)	1	—	—	18	(4)	15	(65)	(1)	88	22
Charge d'impôt différé.....	38	(1)	(40)	16	(1)	—	(1)	3	(3)	41	52	7	(127)	(68)
Divers	(61)	(18)	(4)	(56)	(42)	(1)	—	(25)	(25)	(80)	(312)	14	110	(188)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(52)	—	(52)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	375	375
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(2) \$	46 \$	23 \$	(94) \$	37 \$	— \$	3 \$	9 \$	30 \$	(363) \$	(311) \$	— \$	— \$	(311) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 3 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 143 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités ajustés et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
Produits	642 \$	136 \$	154 \$	173 \$	64 \$	21 \$	20 \$	168 \$	115 \$	— \$	1 493 \$	(54) \$	1 419 \$	2 858 \$
Autres produits	25	16	10	7	5	2	4	19	17	51	156	(2)	(103)	51
Coûts d'exploitation directs.	(210)	(38)	(71)	(42)	(24)	(5)	(7)	(39)	(40)	(15)	(491)	25	(451)	(917)
Quote-part du BAIHA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence												31	22	53
BAIHA ajusté.....	457	114	93	138	45	18	17	148	92	36	1 158	—	887	
Coûts de service de gestion ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(132)	(132)	—	(19)	(151)
Charge d'intérêts.....	(103)	(15)	(21)	(53)	(11)	(4)	(4)	(60)	(14)	(62)	(347)	14	(400)	(733)
Impôt exigible.....	(2)	(5)	(5)	—	—	(1)	—	—	(1)	—	(14)	2	(17)	(29)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(40)	(40)	—	—	(40)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	—	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(16)	(9)	(25)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(442)	(442)
Fonds provenant des activités.....	352	94	67	85	34	13	13	88	77	(217)	606	—	—	
Charge d'amortissement.....	(177)	(52)	(16)	(132)	(41)	(10)	(7)	(72)	(31)	(2)	(540)	20	(510)	(1 030)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(39)	7	—	32	(12)	1	(1)	(43)	(1)	(12)	(68)	7	73	12
Charge d'impôt différé	(2)	1	(5)	6	3	—	1	4	(3)	25	30	(2)	—	28
Divers	(70)	(12)	3	(31)	(24)	(3)	(1)	(1)	(20)	(53)	(212)	2	85	(125)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(5)	(32)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	357	357
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	64	38	49	(40)	(40)	1	5	(24)	22	(259)	(184)	—	—	(184)

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 85 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net attribuable aux porteurs de parts fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités et du BAIIA ajusté au prorata pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires.....	(159) \$	(123) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	58	46
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	(111)	(89)
Actions échangeables de BEPC	(99)	(18)
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(311) \$	(184) \$
Ajusté en fonction de la quote-part au prorata des éléments suivants :		
Charge d'amortissement.....	706	540
Perte de change et sur les instruments financiers	65	68
Recouvrement d'impôt différé	(52)	(30)
Divers.....	312	212
Fonds provenant des activités	720 \$	606 \$
Distributions attribuables aux éléments suivants :		
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	43	40
Actions privilégiées.....	19	19
Billets subordonnés perpétuels	7	—
Impôt exigible.....	25	14
Charge d'intérêts.....	407	347
Coûts de service de gestion.....	224	132
BAIIA ajusté au prorata	1 445	1 158
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	919	887
BAIIA ajusté consolidé.....	2 364 \$	2 045 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020
Résultat de base par part de société en commandite ¹	(0,58) \$	(0,39) \$
Charge d'amortissement	1,09	0,90
Perte de change et sur les instruments financiers	0,10	0,11
(Recouvrement) charge d'impôt différé.....	(0,08)	(0,05)
Divers	0,59	0,44
Fonds provenant des activités par part ²	1,12 \$	1,01 \$

¹ Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est élevé à 274,9 millions (269,9 millions en 2020).

² Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 645,6 millions (597,5 millions en 2020), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles et des passifs d'impôt différé connexes. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital ainsi que des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs, les passifs d'impôt différé, les obligations de démantèlement et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance ou incertitude ni aucun engagement ou événement connus qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO, et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1, (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Modification d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre Conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, aucune des modifications futures qui seront apportées aux IFRS n'est susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu de faire l'acquisition d'une participation initiale de 26 % dans un portefeuille d'actifs en exploitation et en développement en Espagne et au Mexique d'une puissance de 750 MW. Des capitaux propres d'un total de 220 millions \$ (montant net de 55 millions \$ pour Énergie Brookfield) devraient être investis dans ce projet, ce qui pourrait potentiellement faire passer la participation financière à près de 60 %. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 % dans ce placement.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu une entente en vue d'acquérir aux États-Unis trois projets de développement d'énergie solaire commerciaux de qualité supérieure rendus à un stade avancé, pour une puissance installée totale d'environ 475 MW et un placement totalisant 135 millions \$ (montant d'environ 35 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables donnent à Brookfield le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours des trimestres, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur transition énergétique comprend la production des centrales de production décentralisée, d'accumulation par pompage, de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield, en vertu desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable aux États-Unis, au Brésil, en Europe et en Asie. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec ses partenaires consortiaux dans le cadre des activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces entités. Ainsi, Énergie Brookfield inclut les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Asset Management, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises comme l'entend IFRS 3, étant donné que Brookfield Asset Management contrôle en fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de la même façon qu'une fusion d'intérêts communs selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les entités n'en avaient toujours formé qu'une seule. Pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun, se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun », des états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également réparties par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Nous présentons donc nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 5, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits d'Énergie Brookfield sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle conjoint.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de

fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités d'Énergie Brookfield, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, Immobilisations corporelles, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas représentatifs des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou des résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS. En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part d'Énergie Brookfield en fonction du capital qu'elle a investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation de la dette au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.
- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport intermédiaire comprennent la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière et le ratio de distribution prévus d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la nature du portefeuille sous contrat, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'admissibilité de BEPC à un indice, la capacité de BEPC à attirer de nouveaux investisseurs ainsi que le rendement et les perspectives futurs de BEPC et de BEP, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès d'Énergie Brookfield aux capitaux. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être décelés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « cherche à », « planifie », « estime », « prévoit », « vise », « a l'intention de », « anticipe », « cible » ou « croit », ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport intermédiaire sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment les changements dans les conditions hydrologiques à nos centrales hydroélectriques, dans le régime des vents à nos installations d'énergie éolienne, dans le rayonnement solaire à nos centrales d'énergie solaire ou dans les conditions météorologiques en général, en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; la volatilité de l'offre et de la demande sur les marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille; les risques généraux liés au secteur qui portent sur les marchés de l'électricité dans lesquels nous exerçons nos activités; la fin du système d'équilibrage du MRE au Brésil ou tout changement de celui-ci; la réglementation accrue à laquelle nos activités sont assujetties; l'incapacité de renouveler les contrats, les concessions et les permis à l'échéance ou l'incapacité de les remplacer par des contrats, des concessions et des permis suivant des modalités semblables; le fait que les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail sont supérieurs aux droits qui nous sont accordés pourrait nuire à nos droits immobiliers relativement à nos installations d'énergie renouvelable éolienne et solaire; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales; notre incapacité de respecter les conditions des permis gouvernementaux ou de conserver de tel permis; les pannes d'équipement, y compris celles relatives aux éoliennes et aux panneaux solaires; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les cas de force majeure, les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; les différends, les enquêtes des organismes de réglementation et gouvernementaux, et les litiges; le non-respect par les contreparties à nos contrats de leurs obligations; le temps et l'argent consacrés à l'exécution de contrats à l'endroit de contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; l'acquisition de sociétés en difficultés financières qui pourraient nous assujettir à des risques accrus, y compris devoir engager des honoraires juridiques supplémentaires et d'autres frais;

notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; notre incapacité à financer nos activités en raison de la conjoncture des marchés financiers; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les ententes relatives à nos prêts, à notre dette et à nos sûretés; la révision de nos notes de crédit; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses opérations ou de ses acquisitions; notre incapacité de développer des projets nouveaux ou de trouver de nouveaux emplacements appropriés pour le développement de projets nouveaux; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques connexes; les arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coparticipants; la décision de Brookfield Asset Management de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield Asset Management, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements; l'instabilité politique ou les changements dans les politiques du gouvernement; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition et de la mise en valeur future de projets dans de nouveaux marchés; les changements apportés aux politiques gouvernementales prévoyant des mesures incitatives en matière d'énergies renouvelables; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes futures et les émissions de nos parts de société en commandite, parts de société en commandite privilégiées ou titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris contre des actions échangeables de BEPC, ou la perception de ces ventes ou de ces émissions, pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des parts de société en commandite privilégiées; la création d'une dette à multiples paliers dans notre structure organisationnelle; le fait d'être considérés comme une « société de placement » en vertu de la loi américaine Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; notre dépendance envers Brookfield Asset Management et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield Asset Management; les changements dans la façon dont Brookfield Asset Management choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield Asset Management agisse d'une façon qui ne soit pas dans l'intérêt d'Énergie Brookfield ou de ses porteurs de parts; la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects que peut avoir le virus; l'impact plus vaste des changements climatiques; la défaillance des systèmes technologiques de BEPC; le fait d'être partie à des différends et litiges et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes de réglementation et gouvernementaux; les variations du cours des parts de société en commandite; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B de BEPC.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport intermédiaire, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans le formulaire 20-F de BEP et tout autre risque et facteur décrits dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport intermédiaire comprend des références à certaines informations au prorata, au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités, aux fonds provenant des activités par part et à la dette au prorata (collectivement, les « mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield ») qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente des définitions utilisées par d'autres sociétés ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que les mesures non conformes aux IFRS d'Énergie Brookfield constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons les affaires et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net. Nous présentons également, à la note 5, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)		30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actif	Notes		
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	13	537 \$	431 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	14	374	208
Créances clients et autres actifs courants.....	15	1 280	928
Actifs liés à des instruments financiers.....	4	60	62
Montants à recevoir de parties liées.....	18	33	56
Actifs détenus en vue de la vente.....		57	57
		2 341	1 742
Actifs liés à des instruments financiers.....	4	341	407
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	12	952	971
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	7	44 031	44 590
Immobilisations incorporelles.....		222	232
Goodwill.....	2	977	970
Actifs d'impôt différé.....	6	220	205
Autres actifs non courants.....		803	605
Total de l'actif.....		49 887 \$	49 722 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	16	689 \$	625 \$
Passifs liés à des instruments financiers.....	4	426	283
Montants à payer à des parties liées.....	18	164	506
Emprunts de la société mère.....	8	500	3
Emprunts sans recours.....	8	1 352	1 026
Provisions.....		37	304
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....		6	14
		3 174	2 761
Passifs liés à des instruments financiers.....	4	555	668
Emprunts de la société mère.....	8	2 292	2 132
Emprunts sans recours.....	8	16 146	14 921
Passifs d'impôt différé.....	6	5 350	5 515
Provisions.....		771	712
Autres passifs non courants.....		1 332	1 246
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	10 942	11 100
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield....	9	46	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	2 257	2 721
Actions échangeables de BEPC.....	9	1 999	2 408
Actions privilégiées.....	9	610	609
Billets subordonnés perpétuels.....	9	340	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	10	881	1 028
Capitaux propres des commanditaires.....	11	3 192	3 845
Total des capitaux propres.....		20 267	21 767
Total du passif et des capitaux propres.....		49 887 \$	49 722 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
Produits.....	18	966 \$	867 \$	3 005 \$	2 858 \$
Autres produits		42	12	247	51
Coûts d'exploitation directs.....		(292)	(281)	(990)	(917)
Coûts de service de gestion	18	(71)	(65)	(224)	(151)
Charge d'intérêts	8	(247)	(233)	(726)	(733)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	(4)	(5)	3	(4)
Profit de change et sur les instruments financiers.....	4	21	38	22	12
Charge d'amortissement.....	7	(373)	(369)	(1 120)	(1 030)
Divers		(53)	(110)	(188)	(125)
Recouvrement (charge) d'impôt					
Exigible.....	6	(22)	(13)	(60)	(29)
Différé.....	6	(121)	40	(68)	28
		(143)	27	(128)	(1)
Résultat net		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	(63) \$	23 \$	143 \$	85 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	9	19	15	58	46
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	(40)	(67)	(111)	(89)
Actions échangeables de BEPC	9	(36)	(18)	(99)	(18)
Actions privilégiées.....	9	6	6	19	19
Billets subordonnés perpétuels.....	9	4	—	7	—
Parts de société en commandite privilégiées.....	10	14	14	43	40
Capitaux propres des commanditaires.....	11	(58)	(92)	(159)	(123)
		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite		(0,21) \$	(0,29) \$	(0,58) \$	(0,39) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
Perte nette		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles	7	—	37	(257)	37
Perte actuarielle sur les régimes à prestations définies		—	—	27	(2)
Charge d'impôt différé sur l'élément ci-dessus		(162)	(7)	(122)	(7)
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres	4	(2)	5	3	(3)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	(4)	—	(5)	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		(168)	35	(354)	25
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Écart de conversion		(351)	(128)	(689)	(1 694)
Pertes de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie	4	(128)	(10)	(125)	(50)
Profit (perte) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net	4	12	(40)	28	3
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net	4	18	(5)	15	(39)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		18	3	16	18
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	(6)	12	(7)	4
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure		(437)	(168)	(762)	(1 758)
Autres éléments du résultat global		(605)	(133)	(1 116)	(1 733)
Résultat global		(759) \$	(252) \$	(1 215) \$	(1 773) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	(398) \$	(66) \$	(537) \$	(809) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	9	17	16	55	40
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	9	(117)	(63)	(243)	(405)
Actions échangeables de BEPC	9	(104)	(80)	(216)	(80)
Actions privilégiées	9	(8)	17	22	4
Billets subordonnés perpétuels	9	4	—	7	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	14	14	43	40
Capitaux propres des commanditaires	11	(167)	(90)	(346)	(563)
		(759) \$	(252) \$	(1 215) \$	(1 773) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2021	(1 300) \$	(746) \$	5 534 \$	(1) \$	(45) \$	5 \$	3 447 \$	1 028 \$	624 \$	340 \$	2 159 \$	11 644 \$	50 \$	2 439 \$	21 731 \$
Résultat net.....	(58)	—	—	—	—	—	(58)	14	6	4	(36)	(63)	19	(40)	(154)
Autres éléments du résultat global.....	—	(72)	(17)	—	(17)	(3)	(109)	—	(14)	—	(68)	(335)	(2)	(77)	(605)
Apports en capital..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44	—	—	44
Rachat de parts de société en commandite priviliégées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	(147)	—	—	—	—	—	—	(147)
Cessions (note 3)....	26	—	(26)	—	—	—	—	—	—	—	—	(181)	—	—	(181)
Distributions ou dividendes déclarés	(84)	—	—	—	—	—	(84)	(14)	(6)	(4)	(52)	(197)	(21)	(59)	(437)
Régime de réinvestissement des distributions ..	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers	12	(5)	(16)	—	1	2	(6)	—	—	—	(4)	30	—	(6)	14
Variation au cours de la période.....	(102)	(77)	(59)	—	(16)	(1)	(255)	(147)	(14)	—	(160)	(702)	(4)	(182)	(1 464)
Solde au 30 septembre 2021	(1 402) \$	(823) \$	5 475 \$	(1) \$	(61) \$	4 \$	3 192 \$	881 \$	610 \$	340 \$	1 999 \$	10 942 \$	46 \$	2 257 \$	20 267 \$
Solde au 30 juin 2020	(1 334) \$	(1 130) \$	6 410 \$	(9) \$	(44) \$	— \$	3 893 \$	1 028 \$	571 \$	— \$	— \$	9 995 \$	58 \$	2 820 \$	18 365 \$
Résultat net.....	(92)	—	—	—	—	—	(92)	14	6	—	(18)	23	15	(67)	(119)
Autres éléments du résultat global.....	—	(6)	6	(1)	—	3	2	—	11	—	(62)	(89)	1	4	(133)
Apports en capital..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73	—	—	73
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	—	—	(12)
Cession	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	—	(15)
Distributions ou dividendes déclarés	(74)	—	—	—	—	—	(74)	(14)	(6)	—	(66)	(86)	(18)	(51)	(315)
Régime de réinvestissement des distributions ..	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Distribution spéciale / acquisition de TerraForm Power	634	280	(1 465)	2	1	(13)	(561)	—	—	—	2 134	(1 101)	(10)	(462)	—
Divers	(7)	(1)	—	1	(1)	11	3	—	(1)	—	—	(30)	—	1	(27)
Variation au cours de la période.....	466	273	(1 462)	2	—	1	(720)	—	10	—	1 988	(1 237)	(12)	(575)	(546)
Solde au 30 septembre 2020	(868) \$	(857) \$	4 948 \$	(7) \$	(44) \$	1 \$	3 173 \$	1 028 \$	581 \$	— \$	1 988 \$	8 758 \$	46 \$	2 245 \$	17 819 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au															
31 décembre 2020 ..	(988) \$	(720) \$	5 595 \$	(6) \$	(39) \$	3 \$	3 845 \$	1 028 \$	609 \$	— \$	2 408 \$	11 100 \$	56 \$	2 721 \$	21 767 \$
Résultat net.....	(159)	—	—	—	—	—	(159)	43	19	7	(99)	143	58	(111)	(99)
Autres éléments du résultat global.....	—	(97)	(72)	5	(24)	1	(187)	—	3	—	(117)	(680)	(3)	(132)	(1 116)
Émission de billets subordonnés perpétuels (note 9).....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	340	—	—	—	—	340
Apports en capital.....	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1 089	—	—	1 090
Rachat de parts de société en commandite priviliégées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	(147)	—	—	—	—	—	—	(147)
Cessions (note 3).....	38	—	(38)	—	—	—	—	—	—	—	—	(395)	—	—	(395)
Distributions ou dividendes déclarés.....	(251)	—	—	—	—	—	(251)	(43)	(19)	(7)	(156)	(577)	(63)	(176)	(1 292)
Régime de réinvestissement des distributions	6	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	6
Divers	(49)	(6)	(10)	—	2	—	(63)	—	(2)	—	(37)	262	(2)	(45)	113
Variation au cours de la période.....	(414)	(103)	(120)	5	(22)	1	(653)	(147)	1	340	(409)	(158)	(10)	(464)	(1 500)
Solde au															
30 septembre 2021 ..	(1 402) \$	(823) \$	5 475 \$	(1) \$	(61) \$	4 \$	3 192 \$	881 \$	610 \$	340 \$	1 999 \$	10 942 \$	46 \$	2 257 \$	20 267 \$
Solde au															
31 décembre 2019 ..	(1 114) \$	(700) \$	6 422 \$	(9) \$	(32) \$	12 \$	4 579 \$	833 \$	597 \$	— \$	— \$	11 086 \$	68 \$	3 317 \$	20 480 \$
Résultat net.....	(123)	—	—	—	—	—	(123)	40	19	—	(18)	85	46	(89)	(40)
Autres éléments du résultat global.....	—	(437)	8	—	(13)	2	(440)	—	(15)	—	(62)	(894)	(6)	(316)	(1 733)
Parts de société en commandite priviliégées émises ..	—	—	—	—	—	—	—	195	—	—	—	—	—	—	195
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	96	—	—	96
Remboursement de capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(86)	—	—	(86)
Cessions.....	10	—	(10)	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	—	(15)
Distributions ou dividendes déclarés	(270)	—	—	—	—	—	(270)	(40)	(19)	—	(66)	(370)	(52)	(193)	(1 010)
Régime de réinvestissement des distributions	5	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	5
Distribution spéciale/ acquisition de TerraForm Power	634	280	(1 465)	2	1	(13)	(561)	—	—	—	2 134	(1 101)	(10)	(462)	—
Divers	(10)	—	(7)	—	—	—	(17)	—	(1)	—	—	(43)	—	(12)	(73)
Variation au cours de la période.....	246	(157)	(1 474)	2	(12)	(11)	(1 406)	195	(16)	—	1 988	(2 328)	(22)	(1 072)	(2 661)
Solde au															
30 septembre 2020 ..	(868) \$	(857) \$	4 948 \$	(7) \$	(44) \$	1 \$	3 173 \$	1 028 \$	581 \$	— \$	1 988 \$	8 758 \$	46 \$	2 245 \$	17 819 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(EN MILLIONS)	Notes	2021	2020	2021	2020
Activités d'exploitation					
Perte nette.....		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement.....	7	373	369	1 120	1 030
Perte latente de change et sur les instruments financiers.....	4	(9)	(40)	22	(15)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	12	4	5	(3)	4
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	6	121	(40)	68	(28)
Autres éléments sans effet de trésorerie.....		10	99	(110)	140
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	12	8	2	55	17
		353	276	1 053	1 108
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.....		(58)	52	5	57
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....		(67)	(144)	(586)	(148)
		228	184	472	1 017
Activités de financement					
Produit tiré des billets à moyen terme.....	8	—	320	—	570
Remboursement des billets à moyen terme.....	8	—	(304)	—	(304)
Facilités de crédit de la société mère, montant net.....	8	150	—	150	(299)
Papier commercial, montant net.....	8	500	239	497	379
Produits tirés des emprunts sans recours et des emprunts auprès de parties liées.....	8, 18	2 060	356	4 794	1 389
Remboursement des emprunts sans recours et des emprunts auprès de parties liées.....	8, 18	(2 291)	(340)	(3 773)	(1 364)
Remboursement d'obligations locatives.....		(7)	(8)	(22)	(24)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	93	69	1 102	95
Remboursements de capital à des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....		(230)	(9)	(444)	(85)
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes.....	9, 11	—	(21)	340	174
Rachat de parts de société en commandite privilégiées.....	10	(153)	—	(153)	—
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux porteurs de billets à moyen terme.....	9, 10	(223)	(105)	(645)	(425)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation.....	9, 11	(213)	(202)	(642)	(567)
		(314)	(5)	1 204	(461)
Activités d'investissement					
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....		(2)	(14)	(55)	(29)
Acquisition, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....		—	—	(1 426)	(105)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	7	(298)	(113)	(831)	(257)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés.....	3	379	16	827	121
Achats d'actifs financiers.....	4	(3)	(45)	(47)	(282)
Produits tirés des actifs financiers.....	4	61	64	108	225
Liquidités soumises à restrictions et autres.....		(48)	(91)	(126)	(78)
		89	(183)	(1 550)	(405)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....		(10)	—	(16)	(10)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation.....		(7)	(4)	110	141
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente.....		14	(3)	(4)	(11)
Solde au début de la période.....		530	489	431	352
Solde à la fin de la période.....		537 \$	482 \$	537 \$	482 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés.....		224 \$	224 \$	649 \$	645 \$
Intérêts reçus.....		11 \$	8 \$	34 \$	17 \$
Impôts sur le résultat payés.....		20 \$	16 \$	54 \$	41 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Europe, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont

désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 11, série 13 et série 15 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.O ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous le symbole « BEPH ».

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	61
2. Acquisitions	62
3. Cession d'actifs	63
4. Gestion des risques et instruments financiers	64
5. Informations sectorielles	67
6. Impôts sur le résultat	74
7. Immobilisations corporelles	75
8. Emprunts	75
9. Participations ne donnant pas le contrôle	78
10. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	82
11. Capitaux propres des commanditaires	83
12. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	84
13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	84
14. Liquidités soumises à restrictions	84
15. Créances clients et autres actifs courants	85
16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	85
17. Engagements, éventualités et garanties	85
18. Transactions entre parties liées	87
19. Filiales faisant appel public à l'épargne	89

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 5 novembre 2021 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications apportées aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

e) Modifications futures de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1 – Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Modification d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de modifications futures aux IFRS qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien aux États-Unis

Le 24 mars 2021, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'un portefeuille de trois centrales éoliennes d'une puissance d'environ 845 MW et de projets de développement d'une puissance d'environ 400 MW (collectivement, le « portefeuille éolien en Oregon ») situés en Oregon, aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à environ 744 millions \$. Les coûts de transaction, totalisant 6 millions \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits tirés du portefeuille éolien en Oregon se seraient élevés à 153 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis

Le 31 mars 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % d'une entreprise de production décentralisée (le « portefeuille de production décentralisée aux États-Unis ») regroupant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW situés sur environ 600 endroits et des actifs en développement de 700 MW, tous aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement, s'élève à environ 684 millions \$. Les coûts de transaction, totalisant 2 millions \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits tirés du portefeuille de production décentralisée aux États-Unis se seraient élevés à 62 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 30 septembre 2021, à l'égard des acquisitions est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille éolien en Oregon	Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 \$	1 \$	2 \$
Liquidités soumises à restriction.....	49	5	54
Créances clients et autres actifs courants.....	29	23	52
Immobilisations corporelles.....	1 595	761	2 356
Passifs courants.....	(11)	(6)	(17)
Tranche courante des emprunts sans recours.....	(74)	(7)	(81)
Instruments financiers.....	(16)	—	(16)
Emprunts sans recours.....	(761)	(133)	(894)
Provisions.....	(35)	(37)	(72)
Autres passifs non courants.....	(33)	(23)	(56)
Juste valeur des actifs nets acquis.....	744	584	1 328
Goodwill.....	—	100	100
Prix d'acquisition.....	744 \$	684 \$	1 428 \$

3. CESSIION D'ACTIFS

En juin 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 298 millions € (363 millions \$), et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille était d'environ 40 %. La vente du portefeuille s'est traduite par un profit sur cession de 165 millions \$ (montant net de 66 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 33 millions \$ auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

En juin 2021, Énergie Brookfield a conclu la vente d'un portefeuille éolien de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 77 millions £ (108 millions \$), et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille était d'environ 100 %. La vente du portefeuille s'est traduite par un profit sur cession de 37 millions \$ (montant net de 37 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

En août 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 392 millions \$ et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille se situait dans une fourchette de 20 % à 100 %. La transaction a donné lieu à une perte sur cession de 9 millions \$ (perte nette de 5 millions \$ pour Énergie Brookfield) comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 79 millions \$ auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

L'information financière résumée relative aux cessions est présentée ci-après :

(EN MILLIONS)	Portefeuille éolien en Irlande	Portefeuille éolien en Écosse	Portefeuille éolien aux États-Unis	Total
Produit, déduction faite des coûts de transaction.....	358 \$	107 \$	387 \$	852 \$
Valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente				
Actif.....	582	91	793	1 466
Passif.....	(389)	(21)	(397)	(807)
	193	70	396	659
Écart de conversion et couverture des flux de trésorerie associés à la cession, déduction faite des couvertures d'investissement.....	(35)	—	(6)	(41)
Profit sur cession, déduction faite des coûts de transaction....	130 \$	37 \$	(15)\$	152 \$

4. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021				31 décembre 2020
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	537 \$	— \$	— \$	537 \$	431 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	453	—	—	453	283
Actifs liés à des instruments financiers ²					
Contrats d'énergie dérivés	—	47	11	58	135
Swaps de taux d'intérêt	—	30	—	30	—
Swaps de change	—	26	—	26	4
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres ²	—	93	100	193	175
Immobilisations corporelles	—	—	44 031	44 031	44 590
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	—	(245)	(52)	(297)	(33)
Swaps de taux d'intérêt	—	(273)	—	(273)	(422)
Swaps de change	—	(82)	—	(82)	(94)
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(329)	(329)	(402)
Contrepartie éventuelle	—	—	—	—	(1)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(2 307)	(650)	—	(2 957)	(2 448)
Emprunt sans recours ¹	(2 412)	(16 384)	—	(18 796)	(17 991)
Total.....	(3 729) \$	(17 438) \$	43 761 \$	22 594 \$	24 227 \$

¹⁾ Comprendent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Ne tiennent pas compte de placements dans des titres de créance de 94 millions \$ (155 millions \$ en 2020) évalués au coût amorti.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021			31 décembre 2020
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
Contrats d'énergie dérivés.....	58 \$	297 \$	(239) \$	102 \$
Swaps de taux d'intérêt.....	30	273	(243)	(422)
Swaps de change	26	82	(56)	(90)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	287	—	287	330
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	329	(329)	(402)
Total.....	401	981	(580)	(482)
Moins : tranche courante.....	60	426	(366)	(221)
Tranche non courante.....	341 \$	555 \$	(214) \$	(261) \$

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements à l'étranger et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour les participations leur donnant de tels droits sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Le profit ou la perte sur les passifs liés aux capitaux propres donnant droit aux avantages fiscaux sont comptabilisés au poste (Profit) perte de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres non cotés en Bourse qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Change et instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés.....	(10) \$	(26) \$	(114) \$	(35) \$
Swaps de taux d'intérêt.....	11	(20)	61	(79)
Swaps de change	24	29	84	113
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	15	9	31	(2)
Profit (perte) de change.....	(19)	46	(40)	15
	<u>21 \$</u>	<u>38 \$</u>	<u>22 \$</u>	<u>12 \$</u>

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés.....	(139) \$	(10) \$	(178) \$	18 \$
Swaps de taux d'intérêt.....	6	(1)	51	(69)
Swaps de change	5	1	2	1
	(128)	(10)	(125)	(50)
Swaps de change – investissement net.....	12	(40)	28	3
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	(2)	5	3	(3)
	(118) \$	(45) \$	(94) \$	(50) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés.....	5 \$	(7) \$	(46) \$	(48) \$
Swaps de taux d'intérêt.....	3	2	15	9
Swaps de change	10	—	10	—
	18 \$	(5) \$	(21) \$	(39) \$
Swaps de change – investissement net.....	—	—	(44)	—
Conversion des devises	—	—	80	—
	18 \$	(5) \$	15 \$	(39) \$

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également réparties par secteur géographique (notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette répartition sectorielle correspond le mieux à la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées, et ne sont pas destinées à être présentées, conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis ci-dessous. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement, Impôts exigible et différé, et Divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits de notre société sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités. Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments typiques généralement ponctuels. Énergie Brookfield inclut les profits réalisés et les pertes subies à la cession d'actifs qu'elle n'avait pas l'intention de conserver à long terme dans le BAIIA ajusté afin de fournir d'autres informations utiles sur le rendement des participations sur une base réalisée cumulative, y compris les ajustements latents de la juste valeur qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres et qui n'ont pas été reflétés autrement dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts Énergie éolienne							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits.....	172 \$	34 \$	54 \$	64 \$	18 \$	10 \$	8 \$	101 \$	87 \$	— \$	548 \$	(42) \$	966 \$
Autres produits.....	3	26	5	20	3	(1)	1	10	4	14	85	(5)	42
Coûts d'exploitation directs	(67)	(12)	(19)	(20)	(4)	—	(4)	(20)	(33)	(8)	(187)	23	(292)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24	35
BAIIA ajusté	108	48	40	64	17	9	5	91	58	6	446	—	305
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(71)	(71)	—	(71)
Charge d'intérêts.....	(38)	(3)	(8)	(15)	(3)	(1)	(2)	(30)	(9)	(21)	(130)	9	(247)
Impôt exigible.....	1	(2)	(4)	(1)	(3)	(1)	—	—	(1)	—	(11)	2	(22)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	(14)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(4)	—	(4)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(22)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(155)	(155)
Fonds provenant des activités.....	71	43	28	48	11	7	3	61	48	(110)	210	—	—
Charge d'amortissement.....	(63)	(17)	(6)	(54)	(14)	(5)	(2)	(42)	(19)	(1)	(223)	6	(373)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	8	(4)	(1)	(9)	2	1	—	6	(4)	3	2	(1)	21
Charge (recouvrement) d'impôt différé	8	(1)	(36)	9	(2)	—	—	3	(2)	14	(7)	5	(121)
Divers	(14)	(2)	(4)	(32)	(1)	(1)	—	(10)	(10)	(23)	(97)	7	(53)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(17)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	218	218
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	10 \$	19 \$	(19) \$	(38) \$	(4) \$	2 \$	1 \$	18 \$	13 \$	(117) \$	(115) \$	— \$	(115) \$

¹) La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 63 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts Énergie éolienne							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits.....	160 \$	36 \$	49 \$	57 \$	27 \$	10 \$	7 \$	90 \$	46 \$	— \$	482 \$	(16) \$	867 \$
Autres produits.....	13	7	2	3	2	1	2	7	7	21	65	(52)	12
Coûts d'exploitation directs	(78)	(11)	(19)	(15)	(10)	(2)	(3)	(18)	(16)	(4)	(176)	9	(281)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	13
BAIIA ajusté	95	32	32	45	19	9	6	79	37	17	371	—	240
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(59)	(59)	—	(65)
Charge d'intérêts.....	(35)	(7)	(7)	(20)	(6)	(2)	—	(27)	(4)	(21)	(129)	4	(233)
Impôt exigible.....	—	(1)	(2)	(1)	—	—	—	(1)	—	(1)	(6)	1	(13)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	(14)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(7)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(116)
Fonds provenant des activités.....	60	24	23	24	13	7	6	51	33	(84)	157	—	—
Charge d'amortissement.....	(60)	(16)	(5)	(54)	(18)	(3)	(2)	(38)	(13)	(1)	(210)	7	(369)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(25)	—	1	28	(1)	2	2	(28)	—	(12)	(33)	3	38
Charge (recouvrement) d'impôt différé	20	—	(2)	7	3	—	—	4	(3)	10	39	1	40
Divers	(13)	(4)	(2)	(28)	(17)	(1)	(2)	8	(11)	(45)	(115)	2	(110)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(11)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	93
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(18) \$	4 \$	15 \$	(23) \$	(20) \$	5 \$	4 \$	(3) \$	6 \$	(132) \$	(162) \$	— \$	(162) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 5 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 23 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits.....	567 \$	131 \$	160 \$	272 \$	90 \$	24 \$	24 \$	280 \$	235 \$	— \$	1 783 \$	(119) \$	3 005 \$
Autres produits.....	20	35	14	28	93	—	1	20	12	41	264	(10)	247
Coûts d'exploitation directs	(210)	(37)	(57)	(76)	(32)	(5)	(8)	(69)	(85)	(23)	(602)	59	(990)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	102
BAIIA ajusté	377	129	117	224	151	19	17	231	162	18	1 445	—	919
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(224)	(224)	—	(224)
Charge d'intérêts.....	(110)	(10)	(21)	(57)	(14)	(5)	(6)	(86)	(36)	(62)	(407)	22	(726)
Impôt exigible.....	(2)	(6)	(8)	(3)	(3)	(1)	—	(1)	(1)	—	(25)	3	(60)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(43)	(43)	—	(43)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	(19)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(25)	(47)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(518)	(518)
Fonds provenant des activités.....	265	113	88	164	134	13	11	144	125	(337)	720	—	—
Charge d'amortissement.....	(194)	(48)	(19)	(175)	(55)	(12)	(7)	(131)	(63)	(2)	(706)	32	(446)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(50)	—	(2)	(43)	1	—	—	18	(4)	15	(65)	(1)	22
Charge (recouvrement) d'impôt différé	38	(1)	(40)	16	(1)	—	(1)	3	(3)	41	52	7	(68)
Divers	(61)	(18)	(4)	(56)	(42)	(1)	—	(25)	(25)	(80)	(312)	14	(188)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(52)	(52)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	375	375
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(2) \$	46 \$	23 \$	(94) \$	37 \$	— \$	3 \$	9 \$	30 \$	(363) \$	(311) \$	— \$	(311) \$

¹ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 3 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 143 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits.....	642 \$	136 \$	154 \$	173 \$	64 \$	21 \$	20 \$	168 \$	115 \$	— \$	1 493 \$	(54) \$	2 858 \$
Autres produits.....	25	16	10	7	5	2	4	19	17	51	156	(2)	51
Coûts d'exploitation directs	(210)	(38)	(71)	(42)	(24)	(5)	(7)	(39)	(40)	(15)	(491)	25	(917)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....												31	53
BAIIA ajusté	457	114	93	138	45	18	17	148	92	36	1 158	—	887
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(132)	(132)	—	(19)
Charge d'intérêts.....	(103)	(15)	(21)	(53)	(11)	(4)	(4)	(60)	(14)	(62)	(347)	14	(733)
Impôt exigible.....	(2)	(5)	(5)	—	—	(1)	—	—	(1)	—	(14)	2	(29)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(40)	(40)	—	(40)
Actions privilégiées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(16)	(25)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(442)
Fonds provenant des activités	352	94	67	85	34	13	13	88	77	(217)	606	—	—
Charge d'amortissement.....	(177)	(52)	(16)	(132)	(41)	(10)	(7)	(72)	(31)	(2)	(540)	20	(1 030)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(39)	7	—	32	(12)	1	(1)	(43)	(1)	(12)	(68)	7	12
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(2)	1	(5)	6	3	—	1	4	(3)	25	30	(2)	28
Divers	(70)	(12)	3	(31)	(24)	(3)	(1)	(1)	(20)	(53)	(212)	2	(125)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(32)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	357
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	64 \$	38 \$	49 \$	(40) \$	(40) \$	1 \$	5 \$	(24) \$	22 \$	(259) \$	(184) \$	— \$	(184) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 85 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total				
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie								
Au 30 septembre 2021 :															
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	39 \$	39 \$	9 \$	21 \$	43 \$	8 \$	8 \$	128 \$	44 \$	1 \$	340 \$	(33) \$	230 \$	537 \$	
Immobilisations corporelles.....	12 862	1 497	1 763	3 074	823	265	154	3 316	1 996	—	25 750	(981)	19 262	44 031	
Total de l'actif.....	13 829	1 692	1 993	3 407	954	288	220	3 770	2 290	58	28 501	(456)	21 842	49 887	
Total des emprunts.....	3 707	247	441	1 634	495	78	144	2 642	1 029	2 799	13 216	(340)	7 414	20 290	
Autres passifs.....	3 342	119	583	736	192	5	29	410	192	351	5 959	(116)	3 487	9 330	
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 :															
Nouvelles immobilisations corporelles.....	75	67	30	63	21	7	3	68	20	2	356	(4)	616	968	
Au 31 décembre 2020 :															
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	38 \$	6 \$	6 \$	36 \$	60 \$	1 \$	3 \$	86 \$	48 \$	7 \$	291 \$	(20) \$	160 \$	431 \$	
Immobilisations corporelles.....	12 983	1 544	1 965	3 606	1 095	274	175	3 548	1 880	—	27 070	(940)	18 460	44 590	
Total de l'actif.....	13 628	1 751	2 201	3 801	1 267	292	272	3 985	2 101	100	29 398	(387)	20 711	49 722	
Total des emprunts.....	3 439	245	439	1 680	669	66	125	2 534	864	2 143	12 204	(332)	6 210	18 082	
Autres passifs.....	3 232	153	556	773	220	8	22	568	211	784	6 527	(55)	3 401	9 873	
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :															
Nouvelles immobilisations corporelles ¹⁾	260	21	4	25	24	1	—	30	28	2	395	(13)	188	570	

¹⁾ La société a exercé l'option de racheter le contrat de location de sa centrale hydroélectrique en Louisiane d'une puissance de 192 MW et a comptabilisé un ajustement de 247 millions \$ (participation nette de la société totalisant 185 millions \$) à l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant.

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par type de technologie et par région géographique pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité				
Amérique du Nord.....	224 \$	199 \$	732 \$	820 \$
Brésil	35	41	137	156
Colombie.....	224	202	664	638
	483	442	1 533	1 614
Énergie éolienne				
Amérique du Nord.....	139	94	501	344
Europe.....	24	54	133	166
Brésil	29	28	64	59
Asie.....	28	25	88	74
	220	201	786	643
Énergie solaire	167	155	449	410
Transition énergétique.....	96	69	237	191
Total	966 \$	867 \$	3 005 \$	2 858 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
États-Unis.....	23 951 \$	22 955 \$
Colombie.....	7 361	8 150
Canada	4 761	4 880
Brésil.....	3 366	3 308
Europe.....	4 607	5 417
Asie.....	937	851
	44 983 \$	45 561 \$

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 441 % ((3) % en 2020). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a comptabilisé une charge d'impôt différé ponctuelle de 142 millions \$ découlant de la nouvelle législation fiscale adoptée en Colombie.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Notes	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ²
Au 31 décembre 2020		28 418 \$	9 010 \$	7 012 \$	150 \$	44 590 \$
Ajouts.....		261	398	295	14	968
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	2	—	1 595	761	—	2 356
Cession d'actifs	3	—	(1 312)	—	—	(1 312)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global						
Variation de la juste valeur.....		—	(257)	—	—	(257)
Écart de conversion		(915)	(96)	(173)	(10)	(1 194)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net						
Charge d'amortissement		(408)	(443)	(263)	(6)	(1 120)
Au 30 septembre 2021 ³		27 356 \$	8 895 \$	7 632 \$	148 \$	44 031 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs en construction de 312 millions \$ (212 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectricité, de 405 millions \$ (213 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 264 millions \$ (172 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 7 millions \$ (1 million \$ en 2020) du secteur divers.

³⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 70 millions \$ (74 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectricité, de 176 millions \$ (185 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 183 millions \$ (152 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 2 millions \$ (3 millions \$ en 2020) du secteur divers.

8. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

	30 septembre 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Facilités de crédit.....	1,3	5	150 \$	150 \$	s. o.	4	— \$	— \$
Papier commercial	0,2	<1	500	500	0,4	<1	3	3
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	15	118	149	5,8	16	118	160
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	4	315	337	3,8	4	314	348
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	5	394	425	3,6	6	392	441
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	7	375	422	4,3	8	373	442
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	8	375	400	3,4	9	373	420
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	28	237	261	4,3	29	236	287
Série 14 (425 \$ CA)	3,3	29	335	313	3,3	30	334	347
	3,9	13	2 149	2 307	3,9	14	2 140	2 445
Total des emprunts de la société mère.....			2 799	2 957 \$			2 143	2 448 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			3				3	
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(10)				(11)	
Déduire : tranche courante			(500)				(3)	
			2 292 \$				2 132 \$	

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit

Au 30 septembre 2021, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 500 millions \$ (3 millions \$ en 2020).

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a prolongé de deux ans, jusqu'en juin 2026, les facilités de crédit de la société mère et a relevé leur plafond de 225 millions \$.

Pour répondre à ses fins générales, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 17, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Facilités de crédit autorisées de la société mère et des parties liées ¹	2 375 \$	2 150 \$
Emprunts effectués aux termes des facilités de crédit de la société mère ¹	(150)	—
Facilité de lettres de crédit autorisée	400	400
Lettres de crédit émises	(270)	(300)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 355 \$	2 250 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les billets à moyen terme sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 19, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par BRELP et certaines autres filiales.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours contractés en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours contractés au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés à l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexées au taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours contractés en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Il est actuellement prévu que le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») remplacera le TIOL en dollars américains, que le taux Sterling Overnight Index Average (« SONIA ») remplacera le TIOL en livres sterling et que le taux en euros à court terme (« €STR ») remplacera le TIOL en euros. Il est prévu que le remplacement du TIOL en livres sterling et du TIOL en euros entre en vigueur d'ici le 31 décembre 2021. Le remplacement du TIOL en dollars américains devrait entrer en vigueur d'ici le 30 juin 2023. Au 30 septembre 2021, ces réformes n'avaient eu aucune incidence sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Emprunts sans recours ¹								
Hydroélectricité	5,0	8	7 272 \$	7 861 \$	4,8	9	6 989 \$	7 853 \$
Énergie éolienne.....	4,4	9	4 385	4 733	4,3	10	4 324	4 785
Énergie solaire	3,8	12	4 117	4 442	3,6	12	3 684	4 247
Transition énergétique	2,9	8	1 678	1 760	3,8	11	1 009	1 106
Total.....	4,4	9	17 452 \$	18 796 \$	4,3	10	16 006 \$	17 991 \$
Ajouter : primes non amorties ²			164				63	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(118)				(122)	
Déduire : tranche courante.....			(1 352)				(1 026)	
			16 146 \$				14 921 \$	

¹⁾ Comprennent un montant de 41 millions \$ (15 millions \$ en 2020) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 180 milliards COP (50 millions \$). L'emprunt, divisé en deux tranches, porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge moyenne de 1,09 %, et vient à échéance en mars 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 40 millions £ (55 millions \$) visant un projet de développement éolien en Europe qui est à l'heure actuelle classé comme détenu en vue de la vente. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 2,87 % et vient à échéance en 2037.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 400 millions \$ relatif à l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 1 %, et vient à échéance en 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement s'élevant à 100 millions \$ dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 2 %, et vient à échéance en 2024.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 1,5 milliard R\$ (300 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 5,2 %, et vient à échéance en 2045.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 350 millions R\$ (70 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,59 %, et vient à échéance en 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 600 milliards COP (159 millions \$) en Colombie. L'emprunt est composé d'une obligation portant intérêt à un taux fixe de 6,49 %, et vient à échéance en 2026, d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 3,35 %, et vient à échéance en 2029 et d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 4,45 %, et vient à échéance en 2041.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 85 milliards COP (23 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 2,69 %, et vient à échéance en 2031.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 164 millions \$ visant un projet de réhabilitation de centrales éoliennes aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,125 %, et vient à échéance en 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 263 millions \$ visant un projet de rééquipement de centrales éoliennes aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 1,75 %, et vient à échéance en 2025.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 198 millions \$ CA (160 millions \$) visant un portefeuille d'énergie solaire au Canada. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,25 %, et vient à échéance en 2035.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 25 millions \$ CA (20 millions \$) visant un portefeuille hydroélectrique au Canada. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 5,28 %, et vient à échéance en 2026.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 513 millions € (607 millions \$) visant un portefeuille d'énergie solaire en Europe. Une tranche de l'emprunt porte intérêt au taux fixe moyen de 2,4 % et vient à échéance entre 2037 et 2038, et l'autre tranche porte intérêt au taux variable applicable, majoré de 1,6 % et augmentant de 0,20 % tous les cinq ans par la suite, et vient à échéance en 2031.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 200 millions R\$ (40 millions \$) visant un portefeuille hydroélectrique au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 2,33 %, et vient à échéance en 2027.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 160 millions € (221 millions \$) visant notre participation dans une centrale d'accumulation par pompage en Europe. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 1,6 %, et augmentant de 0,25 % tous les six mois par la suite et vient à échéance en 2023.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a convenu de modifier la facilité de crédit renouvelable de 100 milliards COP (26 millions \$) en prolongeant l'échéance jusqu'en août 2022.

Au troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement d'entreprise de 590 milliards COP (155 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 2,75 %, et vient à échéance en 2031.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu une entente à l'égard d'une facilité de lettres de crédit garantie d'un montant de 650 millions R\$ (120 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil.

Au troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu une entente à l'égard d'une facilité de lettres de crédit d'un montant de 50 millions \$ aux États-Unis.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a augmenté sa facilité de crédit renouvelable visant les activités aux États-Unis de 250 millions \$ pour la porter à 400 millions \$.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 361 millions CNY (56 millions \$) visant une centrale éolienne en Chine d'une puissance de 59 MW. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 4,9 % et vient à échéance en 2036.

9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10 942 \$	11 100 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield...	46	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 257	2 721
Actions échangeables de BEPC	1 999	2 408
Actions privilégiées	610	609
Billets subordonnés perpétuels	340	—
	16 194 \$	16 894 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Portefeuille hydroélectrique au Canada	The Catalyst Group	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2020.....	1 002 \$	1 994 \$	3 623 \$	410 \$	627 \$	97 \$	2 651 \$	14 \$	682 \$	11 100 \$
Résultat net.....	(4)	56	(43)	34	6	16	45	—	33	143
Autres éléments du résultat global.....	(88)	(26)	(192)	(14)	(1)	—	(363)	(2)	6	(680)
Apports en capital.....	—	6	1	901	—	—	—	—	181	1 089
Cessions.....	(181)	(214)	—	—	—	—	—	—	—	(395)
Distributions.....	(5)	(14)	(194)	(114)	(20)	(6)	(175)	(1)	(48)	(577)
Divers.....	1	11	147	1	205	—	(1)	—	(102)	262
Au 30 septembre 2021.....	725 \$	1 813 \$	3 342 \$	1 218 \$	817 \$	107 \$	2 157 \$	11 \$	752 \$	10 942 \$
Participations détenues par des tiers...	75 %-78 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	20 %-50 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de BEPC détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 30 septembre 2021, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2000 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 20 millions \$ et 60 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 (respectivement 17 millions \$ et 48 millions \$ en 2020).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 26,0 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 4 766 et 14 408 actions échangeables de BEPC (127 746 actions pour les périodes correspondantes de 2020) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (1 million \$ en 2020). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 septembre 2021, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2020), 172 205 005 actions échangeables de BEPC (172 180 417 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2020) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2020) étaient en circulation.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite et 8 609 220 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite et actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ou action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	1 \$	1 \$	3 \$	4 \$
Distributions incitatives	20	17	60	48
	21	18	63	52
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	59	51	176	193
Actions échangeables de BEPC détenues par :				
Brookfield	14	25	40	25
Porteurs d'actions externes	38	41	116	41
Total des actions échangeables de BEPC	52	66	156	66
	132 \$	135 \$	395 \$	311 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des distributions cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable aux	
				2021	2020	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Série 1 (136 \$ CA)...	6,85	3,1	Avril 2025	3 \$	3 \$	134 \$	134 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹⁾ ..	3,11	2,8	Avril 2025	2	2	62	62
Série 3 (249 \$ CA)...	9,96	4,4	Juillet 2024	6	6	196	195
Série 5 (103 \$ CA)...	4,11	5,0	Avril 2018	3	3	81	81
Série 6 (175 \$ CA)...	7,00	5,0	Juillet 2018	5	5	137	137
	31,03			19 \$	19 \$	610 \$	609 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 6 millions \$ et 19 millions \$ (respectivement 6 millions \$ et 19 millions \$ en 2020).

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2021, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté l'avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le rachat est permis jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

Billets subordonnés perpétuels

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 350 millions \$ à un taux fixe de 4,625 %. Les billets subordonnés perpétuels ne sont assortis d'aucune date d'échéance, sauf en cas de défaut de paiement, et concèdent à Énergie Brookfield le droit, à son gré, de reporter les intérêts (en totalité ou en partie) jusqu'à la liquidation d'actifs en cas de défaut de paiement. Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état de la situation financière consolidé d'Énergie Brookfield, conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. La charge d'intérêts engagée sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 de respectivement 4 millions \$ et 7 millions \$ est présentée à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Au 30 septembre 2021, la valeur comptable des billets subordonnés perpétuels était de 340 millions \$ (néant en 2020), déduction faite des coûts de transaction.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 5 millions \$ et 5 millions \$ (respectivement néant et néant en 2020).

10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable aux	
				2021	2020	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Série 5 (72 \$ CA).....	2,89	5,59	Avril 2018	2 \$	2 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)...	7,00	5,50	Janvier 2026	6	5	128	128
Série 9 (200 \$ CA)...	—	5,75	Juillet 2021	5	6	—	147
Série 11 (250 \$ CA) .	10,00	5,00	Avril 2022	8	7	187	187
Série 13 (250 \$ CA) .	10,00	5,00	Avril 2023	8	7	196	196
Série 15 (175 \$ CA) .	7,00	5,75	Avril 2024	6	6	126	126
Série 17 (200 \$)	8,00	5,25	Mars 2025	8	7	195	195
	44,89			43 \$	40 \$	881 \$	1 028 \$

Au 30 septembre 2021, aucune part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 9 en circulation d'une valeur de 200 millions \$ CA ou 25 \$ CA par part de société en commandite privilégiée.

Les distributions versées pour le troisième et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 15 millions \$ et 44 millions \$ (respectivement 15 millions \$ et 38 millions \$ en 2020).

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 septembre 2021, un total de 275 009 092 parts de société en commandite étaient en circulation (274 837 890 parts de société en commandite au 31 décembre 2020), dont 68 749 416 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2020). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, Énergie Brookfield a émis respectivement 63 127 et 156 794 parts de société en commandite (respectivement 46 074 et 150 528 parts de société en commandite en 2020) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 6 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 5 millions \$ en 2020).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 4 766 et 14 408 actions échangeables (127 746 actions pour les périodes correspondantes en 2020) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (1 million \$ en 2020).

Au 30 septembre 2021, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, représentait environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (en supposant que toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables en circulation ont été échangées). La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait au 30 septembre 2021 une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 26 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions des capitaux propres des commanditaires pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Brookfield	21 \$	18 \$	63 \$	78 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes....	63	56	188	192
	84 \$	74 \$	251 \$	270 \$

En février 2021, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,215 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,06 \$ par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2021.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 83 millions \$ et 249 millions \$ (respectivement 78 millions \$ et 269 millions \$ en 2020).

12. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021
Solde d'ouverture	971 \$
Investissement	56
Cessions	(8)
Quote-part du résultat net	3
Quote-part des autres éléments du résultat global	(12)
Dividendes reçus	(55)
Écart de conversion et autres	(3)
Solde de clôture	952 \$

Au cours du premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'achat d'une participation de 23 % dans une entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Pologne, relativement à son offre publique d'achat annoncée précédemment avec l'actionnaire majoritaire actuel de l'entreprise, à un coût approximatif de 175 millions \$ (coût net de 44 millions \$ pour Énergie Brookfield, pour une participation de 6 %). La participation d'Énergie Brookfield dans la société, de concert avec ses partenaires institutionnels et l'actionnaire majoritaire actuel de l'entreprise, s'élève à 75 %.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie	495 \$	422 \$
Dépôts à court terme	42	9
	537 \$	431 \$

14. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Activités	194 \$	129 \$
Obligations liées au crédit	129	119
Dépenses d'investissement et projets de développement	130	35
Total	453	283
Moins : non-tranche courante	(79)	(75)
Tranche courante	374 \$	208 \$

15. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Créances clients	636 \$	614 \$
Charges payées d'avance et créances diverses	107	64
Stocks	44	26
Impôts à recevoir	16	15
Dépôts affectés en garantie ¹⁾	326	1
Tranche courante de l'actif sur contrat	48	46
Autres créances à court terme	103	162
	1 280 \$	928 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

16. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Créditeurs liés aux activités d'exploitation	245 \$	270 \$
Dettes fournisseurs	178	127
Intérêts à payer sur des emprunts	110	106
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, distributions sur les billets subordonnés perpétuels et dividendes sur actions privilégiées ¹⁾	54	46
Tranche à court terme des obligations locatives	24	33
Divers	78	43
	689 \$	625 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

17. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 54 millions R\$ (10 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie éolienne au Brésil d'une puissance de 270 MW. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Après la clôture de l'exercice, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 153 milliards COP (40 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire en Colombie d'une puissance de 38 MW. La clôture de la transaction devrait se faire au premier trimestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 24 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels et le China Renewable Energy Fund d'Apple Inc., s'est engagée à investir 378 millions CNY (59 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille d'énergie éolienne en Chine d'une puissance de 213 MW. Au cours du trimestre, l'acquisition d'une centrale éolienne en exploitation de 59 MW, soit le premier projet du portefeuille, a été conclue. La clôture de l'acquisition des autres projets du portefeuille devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles, ce qui devrait procurer à Énergie Brookfield une participation de 14,5 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'investir un montant additionnel de 150 millions € (un montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans une entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Pologne, pour une participation totale de près de 40 %. Actuellement, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détient une participation de 23 % dans cette entreprise (participation nette de 6 % pour Énergie Brookfield).

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a convenu, avec des partenaires institutionnels, de faire l'acquisition d'une participation initiale de 26 % dans un portefeuille d'actifs en exploitation et en développement en Espagne et au Mexique d'une puissance de 750 MW. Ensemble, ils prévoient investir des capitaux propres d'un total de 220 millions \$ (montant net de 55 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans ce projet, ce qui pourrait potentiellement faire passer la participation financière à près de 60 %. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 % dans ce placement.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu une entente en vue d'acquérir trois projets de développement d'énergie solaire commerciaux rendus à un stade avancé et de qualité supérieure aux États-Unis, pour une puissance installée totale d'environ 475 MW et un placement total de 135 millions \$ (montant d'environ 35 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui visent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes parrainés par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Le 22 décembre 2020, notre filiale, TerraForm Power, a reçu une décision défavorable à l'égard de la requête de jugement sommaire dans le cadre d'un litige portant sur un différend contractuel historique. Ce litige était antérieur à l'acquisition en 2017, par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels, d'une participation initiale de 51 % dans TerraForm Power et est associé à une allégation selon laquelle TerraForm Power avait l'obligation de verser des paiements indexés sur les bénéfices futurs en lien avec l'acquisition à un tiers de certains actifs en développement par l'ancienne société mère de TerraForm Power. La décision du tribunal prononcée en faveur du demandeur lui accorde environ 231 millions \$, plus les intérêts courus depuis mai 2016 à un taux annuel non composé de 9 % prévu par la loi applicable dans l'État de New York. Au cours de l'exercice, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs. Le montant du règlement versé par TerraForm Power est de près de 50 millions \$, soit en deçà du montant prévu dans la décision du tribunal, incluant les intérêts courus. Une filiale détenue en partie par Énergie Brookfield détenant des actions de TerraForm Power était contractuellement en droit de recevoir des actions supplémentaires de TerraForm Power en contrepartie des frais liés au litige. Cette émission a eu lieu au cours du trimestre et a entraîné une dilution négligeable de la participation d'Énergie Brookfield dans TerraForm Power. Après la clôture du trimestre, TerraForm Power a entrepris des actions en justice en vue de récupérer le montant du règlement ainsi que les coûts engagés pour sa défense dans le cadre du litige sous-jacent.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 8, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV et Fonds de transition mondiale de Brookfield. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels	98 \$	46 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	826	670
	924 \$	716 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales interviennent dans des conventions qui prévoient l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de service. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2021, et les montants empruntés portent intérêt au taux applicable, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 septembre 2021, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (325 millions \$ au 31 décembre 2020). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable de Brookfield Asset Management et le dépôt pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 étaient de respectivement 1 million \$ et 2 millions \$ (respectivement néant et 1 million \$ en 2020).

Modifications apportées aux contrats

Au cours du premier trimestre de 2021, des modifications ont été apportées à deux conventions d'achat d'électricité à long terme visant la vente de l'énergie produite par des centrales hydroélectriques détenues par Great Lakes Power Limited (« GLPL ») et Fiducie Mississagi Power (« FMP ») et les conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield portant sur la vente de l'énergie produite par GLPL et FMP ont été réaffectées.

Par le passé, selon les conventions d'achat d'électricité, Brookfield devait acheter l'énergie produite par GLPL et FMP à un prix moyen de respectivement 100 \$ CA le MWh et 127 \$ CA le MWh, sous réserve d'un ajustement annuel correspondant à un taux fixe de 3 %. La date d'échéance initiale des conventions de GLPL et FMP conclues avec Brookfield était fixée au 1^{er} décembre 2029, mais Énergie Brookfield aura l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 \$ CA le MWh à GLPL jusqu'en 2044. Aucune modification n'a été apportée aux modalités des conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield par suite de la réaffectation à GLPL et FMP.

La convention, qui accorde à Énergie Brookfield l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 \$ CA le MWh à GLPL du 1^{er} décembre 2029 jusqu'en 2044, n'a pas été modifiée ni résiliée.

Pour l'exercice, Brookfield Renewable UK Hydro Limited, filiale d'Énergie Brookfield, a consenti un prêt à l'actionnaire de 135 millions \$ dans le cadre de notre participation dans une centrale d'accumulation par pompage au Royaume-Uni. Le montant à recevoir de parties liées est comptabilisé dans les autres actifs à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie provenant des activités de financement d'une partie liée se sont élevés à respectivement 400 millions \$ et 1 155 millions \$ (respectivement néant et néant en 2020).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie remboursés à une partie liée pour ses activités de financement se sont élevés à respectivement 1 080 millions \$ et 1 615 millions \$ (respectivement néant et néant en 2020).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	6 \$	32 \$	89 \$	213 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie	— \$	1 \$	— \$	1 \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(3)	(1)	(8)	(2)
Services d'assurance ¹	—	(4)	—	(18)
	(3) \$	(4) \$	(8) \$	(19) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	(1) \$	— \$	(2) \$	(1) \$
Désactualisation du solde des contrats	(1)	(1)	(10)	(9)
	(2) \$	(1) \$	(12) \$	(10) \$
Coûts de service de gestion	(71) \$	(65) \$	(224) \$	(151) \$

¹⁾ Des honoraires liés aux services d'assurance ont été versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. À compter de 2020, les honoraires liés aux services d'assurance ont été versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 s'établissaient à moins de 1 million \$.

19. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1, 3}	Ajustements de consoli- dation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 septembre 2021							
Actifs courants.....	48 \$	418 \$	2 178 \$	1 105 \$	2 328 \$	(3 736) \$	2 341 \$
Actifs non courants	4 078	257	4	27 914	47 462	(32 169)	47 546
Passifs courants	43	7	30	7 514	2 417	(6 837)	3 174
Passifs non courants.....	—	—	2 142	260	24 087	(43)	26 446
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	10 942	—	10 942
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 257	—	—	2 257
Actions échangeables de BEPC ..	—	—	—	—	1 999	—	1 999
Actions privilégiées.....	—	610	—	—	—	—	610
Billets subordonnés perpétuels...	—	—	—	340	—	—	340
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	881	—	—	891	—	(891)	881
Au 31 décembre 2020							
Actifs courants	44 \$	416 \$	2 173 \$	568 \$	1 770 \$	(3 229) \$	1 742 \$
Actifs non courants	4 879	256	6	31 329	47 886	(36 376)	47 980
Passifs courants	39	7	39	6 535	2 276	(6 135)	2 761
Passifs non courants.....	—	—	2 132	214	22 851	(3)	25 194
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	11 100	—	11 100
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 721	—	—	2 721
Actions échangeables de BEPC.....	—	—	—	—	2 408	—	2 408
Actions privilégiées.....	—	609	—	—	—	—	609
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	1 028	—	—	1 039	—	(1 039)	1 028

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,2}	Ajustements de consolidation ³	Énergie Brookfield consolidé
Trimestre clos le 30 septembre 2021							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	966 \$	— \$	966 \$
Résultat net.....	(43)	—	8	(402)	(2)	285	(154)
Trimestre clos le 30 septembre 2020							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	867 \$	— \$	867 \$
Résultat net	(81)	—	(13)	(392)	175	192	(119)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2021							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	3 005 \$	— \$	3 005 \$
Résultat net.....	(115)	—	3	(976)	465	524	(99)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2020							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	2 858 \$	— \$	2 858 \$
Résultat net	(86)	—	(12)	(427)	830	(345)	40

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 8, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Finco. Se reporter à la note 9, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
Télécopieur : 441 516-1988
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Sachin Shah
Stephen Westwell
Patricia Zuccotti

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.E (parts de société en commandite
privilégiées, série 5)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite
privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.I (parts de société en commandite
privilégiées, série 9)
TSX : BEP.PR.K (parts de société en commandite
privilégiées, série 11)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite
privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite
privilégiées, série 15)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite
privilégiées, série 17)
TSX : BRP.PR.A (actions privilégies, série 1)
TSX : BRP.PR.B (actions privilégies, série 2)
TSX : BRP.PR.C (actions privilégies, série 3)
TSX : BRP.PR.E (actions privilégies, série 5)
TSX : BRP.PR.F (actions privilégies, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2019. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP
TSX: BEP.UN